No 24780 — LXXVIIIe ANNÉE

Mardi 16 septembre 1958

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'Etranger	
1 AN	Fr. 36.—	1 AN	Fr. 75.—
6 MOIS	» 18.25	6 MOIS	» 40.—
3 MOIS	» 9.25	3 MOIS	» 20.50
1 MOIS	» 3.30	1 MOIS	» 7.25

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE: ADMINISTRATION: (039) 22894 / RÉDACTION: (039) 25377

20 centimes

CHÈQUES POSTAUX IVb 325

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS	16 CT. LE MM.
CANTON DE NEUCHATEL / JURA BERNOIS	17 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisses» S.A. «ASSA»	
SUISSE	22 CT. LE MM.
RÉCLAMES	75 CT. LE MM.

(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

M. Bourguiba n'aime pas la contradiction !

M. Béchir ben Yahmed, le directeur de «L'Action» qui vient d'être interdit par le président Bourguiba.

La Chaux-deFonds,
le 16 septembre.

Il y a à peine douze mois, à Tunis, nous visitions la jeune «Maison de la radio», immeuble battant neuf et superbe, tout en marbre, en studios et en installations dernier cri, que la Tunisie non moins jeune venait de «racheter» à la France.

Nous devions, quelques journalistes suisses, rencontrer les dirigeants de Radio-Tunis, la presse, le ministre de l'information, et surtout son chef et créateur, l'encore tout aussi jeune Béchir Ben Yahmed.

Nous étions là, sirotant des limonades très sucrées, et mangeant des pâtisseries sirupeuses, quand un remou se produisit. Le porte-parole de la radio, grand, beau, d'une élégance raffinée, se précipita devant un petit jeune homme à la figure énergique et souriante. Nous devions voir le ministre : ce fut l'ex-ministre qui nous vint !

On apprit en effet que M. Ben Yahmed venait de donner sa démission, à cause d'une obscure affaire d'accusation du président Bourguiba contre les propriétaires terriens habitant la frontière algéro-tunisienne, à qui il reprochait de ne pas appliquer les ordres du gouvernement, de favoriser les rebelles algériens, ce qui mettait Tunisen difficulté, et surtout, suprême injure, de se faire payer par eux.

Ben Yahmed, qui avait des parents parmi ces frontaliers, releva le gant et démissionna. Pourquoi avait-il attendu que Bourguiba fût parti pour la Suisse, (où il allait, on s'en souvient, se reposer) pour rendre publique une démission qui avait déjà été acceptée, difficilement disait-on, par le président ? Nous le lui demandâmes : il ne répondit pas, haussant évasivement les épaules. Mais les Tunisiens présents ne cachaient pas leur grand regret de voir ce jeune politicien quitter, sitôt après l'avoir créé, le ministère de l'information.

Tout était alors à faire.

Car M. Béchir Ben Yahmed, arrivé à ce ministère à l'âge de 27 ans à peine, avait admirablement réussi dans son oeuvre : créer de toutes pièces, et dans une situation extrêmement difficile, un organisme d'information viable. Diplômé de l'école des hautes études commerciales françaises, il avait été le plus étroit collaborateur de Masmoudi, actuellement ambassadeur de Tunisie à Paris, à la tête du Néo-Destour en France. Il avait ensuite fondé l'hebdomadaire officiel du Néo-Destour, parti unique de Tunisie, dont il avait réussi à faire un organe de première valeur, cité dans le monde entier, et considéré non seulement comme un porte-parole de la doctrine bourguibiste, mais aussi de toute l'Afrique du Nord en formation. Il avait noué des relations avec les représentants les plus influents de la presse internationale, comme aucun Tunisien n'a pu le faire jusqu'ici, et à l'instar de Masmoudi, l'un des plus brillants ambassadeurs actuellement à Paris. Et, évidemment, cette réussite, à un âge aussi tendre, lui suscitait des jalousies féroces, à tous les tournants du chemin, comme il est d'usage dans les pays très jeunes, qui imitent en cela d'ailleurs les pays très vieux !

(Suite p. 2). J.-M. NUSSBAUM.

L'étrange révolte du Liban

V

(Voir «L'Impartial» des 29 août, 4, 12 et 13 septembre)

C'était un hôtel turc, un très vieil hôtel turc...

Les garçons y servaient depuis quarante ans. Michel, le plus vieux d'entre eux, avait vu l'arrivée des Français au lendemain de la première guerre mondiale... C'était «le bon temps», à l'entendre. Alors, toutes les grandes familles du Liban, même de Syrie (car à cette époque les deux pays sous tutelle turque puis française n'en formaient qu'un seul), tout ce qui compte d'émirs (princes ennoblis par la Sublime Porte), de grandes fortunes, d'éminents de la politique : toute la province dorée et titrée descendait dans l'hôtel où je me trouvais.

De notre envoyé spécial Jean-Pierre RICHARDOT

Las... qu'il avait roulé la pente, mon hôtel ! Michel avait pu servir les grands, je le croyais sur parole, mais aujourd'hui, que ses mains pouvaient être sales ! Que les serviettes qu'il nous donnait étaient donc douteuses, comme il était long à changer des draps déjà gris... et lent à porter la moindre boisson quand Bryan, l'architecte anglais, et moi-même, mourions de soif et de chaleur, harcelés par les moustiques et les mouches qu'attiraient la lumière, la proximité de la mer... et peut-être, (je suis désolé de l'écrire) la crasse dans laquelle, sans rechigner, nous vivions !

Bryan, admirablement informé, cicerone magnifique, l'homme que l'on doit découvrir à chaque reportage, avait eu cette idée de génie de venir s'installer dans ce caravansérail ottoman. Il y avait vécu peu auparavant, satisfait du «confort»... ou plutôt indifférent au détestable service.

Les observateurs de l'ONU avaient réquisitionné notre pension au-dessus de l'ambassade des Etats-Unis, à deux pas de la légation de Suisse. Il nous avait fallu déloger. Ce fut une aubaine : je devais y rencontrer l'un de mes meilleurs informateurs, un membre d'une des vieilles familles, revenant d'une époque de gloire pour l'hôtel et qui (personnellement) avait mieux défendu son «standing» que le toit qui nous abritait.

Commerçant arabe et négociateur au service de la France...

C'était un observateur — et un acteur — extraordinaire de la politique libanaise et française. Un de ces Libanais qui se considèrent comme Français, qui venait de séjourner à Paris. Il m'étonna par sa connaissance des problèmes nord-africains, et des questions intérieures de la République française

— J'ai dit à mon ami Robert Lacoste que sa politique en Algérie ne tenait pas...

Oui, Robert Lacoste, Mendès-France étaient ses amis. Il avait même servi d'intermédiaire entre Français et Tunisiens, lui commerçant qui n'avait rien à voir dans l'affaire... Les Libanais ont non seulement le génie du commerce, ils ont également celui de la diplomatie et de la politique : ce sont avant tout des négociateurs, des intermédiaires, des «arrangeurs». C'est un génie que leurs ancêtres phéniciens possédaient à merveille, et qui fit leur fortune, et celle de leurs descendants !

(Voir suite en page 2.)

Dans un grand hôtel turc, devenu un coupe-gorge

un noble chrétien m'explique la politique et la personnalité secrètes du président de la République

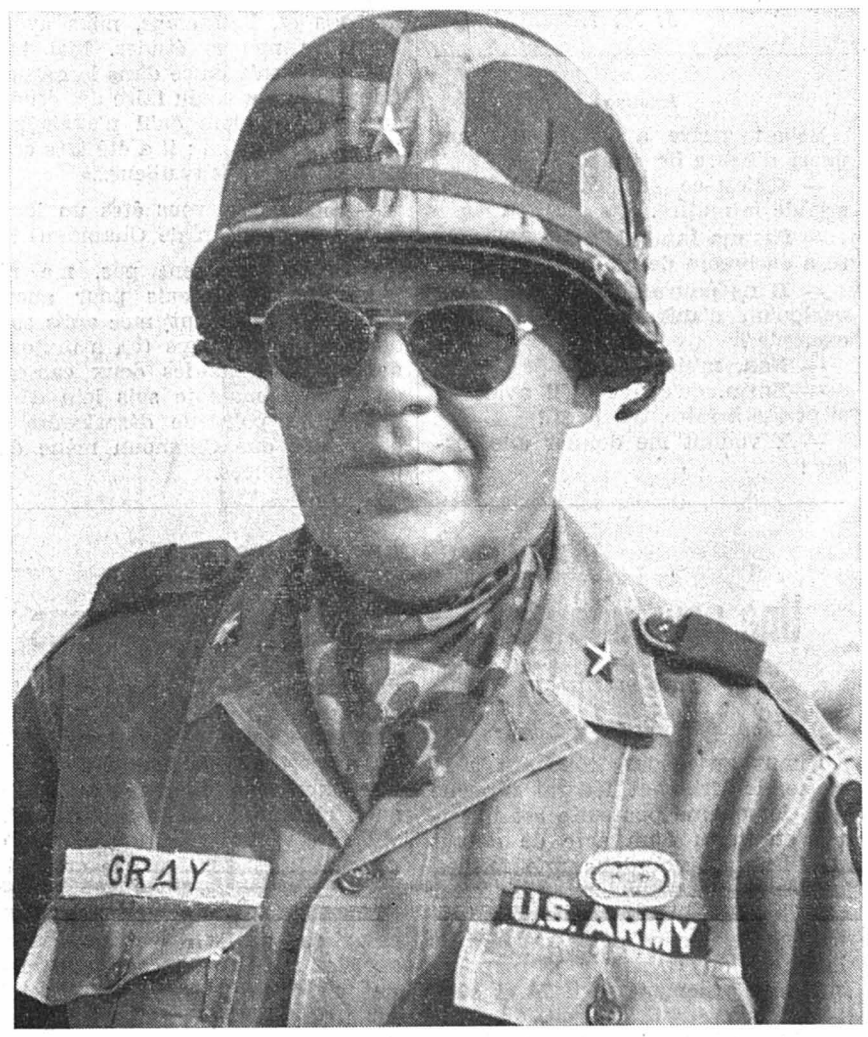

Le général David W. Gray, chef de l'armée américaine au Liban, qui a organisé les opérations de débarquement.

Découverte d'une inscription grecque en Afghanistan

Pour la première fois, un texte grec vient d'être découvert en Afghanistan, apportant la preuve de la pénétration hellénique dans ce pays dès le IIIe siècle avant J.-C. M. Daniel Schlumberger, chef de la mission archéologique française en Afghanistan, a précisé que cette inscription gravée sur un rocher de Kandahar donne de précieuses indications sur la religion et la vie du premier souverain bouddhique établi dans le pays, le roi Açoka. Elle invite notamment les populations à respecter leurs parents et à leur obéir et à ne tuer ni les humains ni les animaux.

Jugement

— Après tout, dit la romancière Vicki Baum, après tout, il est bien possible que les hommes soient plus intelligents que nous. Seulement, je n'ai encore jamais entendu dire qu'une femme ait épousé un homme bête seulement à cause de ses jambes !...

Notes d'un passant

Un viticulteur français vient, paraît-il, de mettre son vin en boîte...

Et le «Figaro» de préciser à ce sujet :

Le vin est versé du tonneau dans des boîtes métalliques pourvues d'un revêtement intérieur spécialement étudié, qui sont ensuite fermées à la sertisseuse.

Ce procédé révolutionnaire permettra, selon son auteur, un transport plus facile, sans risque de casse et fort économique.

Mais le vin gardera-t-il son bouquet dans du fer blanc ?

Les grands crus gagneront-ils à être trimballés comme des caisses ?

Et le public admettra-t-il volontiers qu'au lieu de lui déboucher religieusement une bouteille, on se borne à faire un trou dans la boîte au moyen d'un perçoir ?

Je ne le crois pas.

En tous les cas, il est certain que le jour où l'on m'offrira dans un restaurant, au lieu d'un flacon, une «boîte» de Beaune ou de Pommard, je prierai le garçon de se la flanquer là où je pense, et je commanderai un bock. Car autant j'ai de vénération pour une «topaze» couverte de poussière, voire de toiles d'araignées cousues main, autant je me rebifferai lorsqu'on m'offrira un bon vin ayant séjourné dans un récipient sujet à la rouille et à tout ce qui s'en suit.

Du «pinard» en boîte ?

Pouah !

A se demander si ce n'est pas un truc inventé pour nous passer le goût du vin ?

Le père Piquerez.

PROBLÈMES JURIDIQUES

Une poursuite après acte de défaut de biens

(Corr. part. de L'Impartial)

Lausanne, le 16 septembre.

Quelque temps après avoir obtenu, dans une procédure de faillite, un acte de défaut de biens pour 73 fr. 65, contre son débiteur X., le créancier Z. a requis l'Office des poursuites compétent de signifier au même débiteur un commandement de payer pour ledit montant.

X. fit opposition à cette poursuite en ces termes : «Opposition totale. Pas revenu à meilleure fortune». Mais l'Office omit de reproduire les cinq derniers mots sur l'exemplaire de commandement de payer destiné au créancier. Celui-ci demanda la main-levée de l'opposition, qui fut prononcée selon les règles de la procédure sommaire, après que X. eut simplement déclaré devant le juge qu'il ne pouvait pas payer. Z. requit la continuation de la poursuite et l'Office a saisi différents biens appartenant au débiteur.

Celui-ci a alors porté plainte en demandant l'annulation de la saisie. Il alléguait que la poursuite ne pouvait pas être continuée tant que l'autorité judiciaire n'avait pas constaté, en vertu de l'art. 265 al. 2 LP., qu'il était revenu à meilleure fortune. L'autorité cantonale de surveillance ayant rejeté cette plainte, le débiteur X. a recouru au Tribunal fédéral en concluant à l'annulation du jugement de main-levée et de la saisie subséquente.

Dans sa première plainte à l'autorité cantonale de surveillance, le débiteur X. avait demandé seulement l'annulation de la saisie. A ce propos, le Tribunal fédéral relève qu'en tant qu'il demande également dans sa procédure de recours l'annulation de la main-levée, ce recours contient des conclusions nouvelles qui sont inconcevables en vertu des dispositions de la loi d'organisation judiciaire fédérale.

(Voir suite en page 2.)

Pensée

Le sage attend tout de lui-même. Le vulgaire attend tout des autres.

CONFUCIUS.

L'inauguration de la fontaine de Noiraigue...

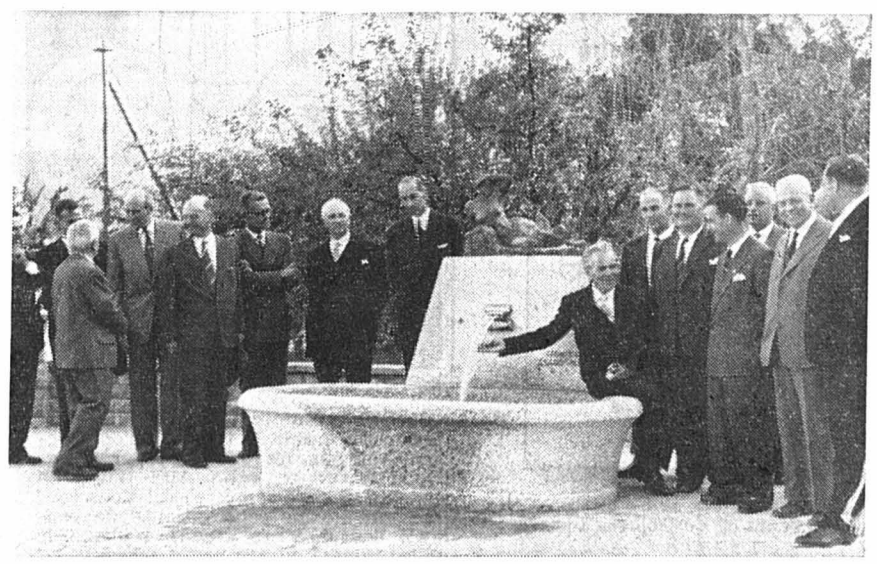

...offerte par le sculpteur chaux-de-fonnier Léon Perrin à sa cité d'origine a eu lieu samedi dernier, en présence des autorités communales, cantonales, et de nombreux Perrin, bien entendu. On reconnaît en particulier, outre le sculpteur, assis sur la fontaine, M. René Perrin, juge fédéral, M. P.-A. Leuba, président du Conseil d'Etat, etc.

(Photo Diana, Travers).

M. Bourguiba n'aime pas la contradiction !

(Suite et fin)

Il était quasiment l'enfant chéri de Bourguiba, son disciple préféré. Comment se fait-il que celui-ci l'ait laissé ainsi démissionner, ce qui fit dire, évidemment, que le régime tunisien n'éprouvait pas pour la liberté de presse, et pour les différences d'opinion des membres du parti ou du gouvernement, tout l'amour qu'il prétendait avoir. Béchir s'était dès lors pleinement consacré à « L'Action », faisant de cet hebdomadaire un organisme plus ou moins indépendant, mais cherchant à donner au Néo-Destour une doctrine réellement nationale. Tant il est vrai que les pays neufs d'Afrique du Nord, et souvent du Moyen-Orient, qui viennent d'apprendre le nationalisme, s'aperçoivent, dès qu'ils entrent dans l'indépendance, que leurs richesses idéologiques sont une peu courtes, et qu'il ne suffit pas de vouloir imiter l'Occident et ses traditions pour le pouvoir faire. Il est vrai que, de son côté, l'Occident ne facilite pas la tâche des pionniers africains ou asiatiques, et qu'il se figure volontiers que la liberté n'a été créée que pour lui seul, et à l'usage interne, et refuse aux autres le droit de la revendiquer.

La dernière incartade.

Les relations Bourguiba-ben Yahmed s'envenimèrent au cours des mois qui viennent de s'écouler. Ce qui prouve que dans un pays mené par un seul parti, et finalement par un seul homme de tempérament très autoritaire, gouvernant il est vrai dans des difficultés considérables (il faut tout faire en Tunisie, politiquement, scolairement, économiquement), la liberté d'opinion est la chose la plus menacée. Le directeurteur d'« Action » vient d'en faire l'expérience, car après que le Néo-Destour se fut peu à peu distancé de ses doctrines, l'eut tenu de plus en plus pour un journal non habilité à exprimer la doctrine officielle du parti non plus que les opinions du chef de gouvernement, voici la condamnation irrémédiable : le bureau politique, en date du 8 septembre, a pris la décision de « retirer à la direction de « L'Action » toute confiance et tout appui de quelque nature que ce soit ». Ben Yahmed tirait aussitôt les conclusions de cette condamnation : il se « sabordait » purement et simplement, en suspendant immédiatement sa publication.

C'est que Ben Yahmed demeure néo-destourien fidèle, voire intransigeant. Il n'a nullement voulu introduire une opposition en Tunisie, et est toujours d'accord avec Bourguiba, sauf qu'il estime que celui-ci devrait adopter une position neutraliste, faire de la Tunisie un « pont » entre Le Caire et le Panarabisme et l'Occident, au lieu de suivre une orientation trop exclusivement pro-américaine. La goutte d'eau qui fit déborder le vase, c'est l'attaque que Ben Yahmed fit de la mise en accusation de M. Tabar ben Ammar, le président du Conseil tunisien qui signa les accords d'indépendance avec la France. Il rappelait dans le dernier numéro de « L'Action » que Ben Ammar n'avait pas été imposé comme président du Conseil, mais accepté comme un moindre mal, parce que sur son nom s'était réalisé l'accord du Destour, du Bey et de la France, qui étaient alors parties prenantes. Il est juste qu'il ait été éliminé par l'indépendance, mais le procès qu'on lui fait — et qu'on ne fait pas à d'autres — prend l'aspect d'une mauvaise querelle qui nous diminue à l'intérieur comme à l'extérieur ».

Ce langage très libre, que seul Ben Yahmed osait parler en Tunisie, a rendu Bourguiba furieux. Déjà, le président avait dit de son ancien protégé: « Béchir exagère : il rue dans tous les sens pour bien montrer qu'il n'a aucun fil à la patte ! ». Ben Yahmed est jeune et piaffant ; cependant, sa condamnation et, qui sait, son arrestation prochaine (notre confrère de Paris « L'Express » se fait l'écho de cette éventualité) démontre que la liberté d'expression par la presse et la radio est un bien très fragile, et qu'on perd plus facilement qu'on ne l'a gagné. Ben Yahmed ne disait-il pas, en parlant de Bourguiba : « Du temps du Protectorat, il était l'apôtre des libertés de la Presse ! ». Sic transit...

J. M. NUSSBAUM.

Excuse

Bébert arrive à l'école avec un quart d'heure de retard.

— Qu'est-ce que ça veut dire, gronde le maître.

— Pas ma faute, M'sieur. Mon père a eu besoin de moi.

— Il ne pouvait pas s'adresser à quelqu'un d'autre ? Ta mère, par exemple ?

— Non, m'sieur.

— Enfin, qu'est-ce qu'il avait de si pressé à faire, ton père ?

— Y voulait me donner une fessée !

L'étrange révolte du Liban

(Suite et fin)

De cet homme, je devais entendre la plus magistrale analyse de la situation interne du pays déchiré par la guerre civile.

Il connaissait tout le monde. Mais je désirais surtout une description et une étude précise de la personne et de l'œuvre de M. Camille Chamoun, l'homme qui par son entêtement à demeurer à la tête de l'Etat provoquait la réaction révolutionnaire de Basta et de la province, sans que je pusse discerner s'il défendait ses intérêts propres ou ceux de l'Etat en péril.

Il me parla calmement, presque amicalement, de Chamoun :

«J'ai été à l'école avec Camille Chamoun, me dit-il, j'ai joué avec lui, je le tutoie, nous avons le même âge et, longtemps, nous avons suivi les mêmes études. Moi très tôt, je me suis lancé dans le négoce. Camille, lui, a voulu faire des études supérieures, alors qu'il n'avait pas un sou devant lui : il a été très courageux et très travailleur...»

— En somme, vous êtes un loyaliste (un partisan de Chamoun) ?

— Oh, absolument pas, me répondit-il. Je ne suis pour aucun parti. Naturellement, mes amis sont dans les deux camps (on a toujours des amis « dans les deux camps » au Liban), mais je suis loin d'apprécier la politique désastreuse et déplorable que Chamoun mène depuis des années.

Dans un grand hôtel turc, devenu un coupe-gorge

« J'ai donné à Chamoun de l'argent pour manger »

— A savoir ?

Il répondit indirectement à ma question :

— Chamoun, je lui ai donné de l'argent pour manger quand il démarrait dans la vie. C'était un inconnu besogneux, puis du jour au lendemain, il est devenu riche... C'était pendant les événements du Levant de 1943-1945 au cours desquels Anglais et Français se sont livré une lutte sans merci. Chamoun a été l'homme des Anglais et il est devenu riche. On sait qu'il a été un agent de l'« Intelligence Service », mais maintenant, il ne l'est plus. Seulement, « l'intelligence », on ne la raye pas comme cela de sa vie. On l'a tout le temps chevillée au corps. Chamoun peut être président de la République, il n'en a pas moins été un docile servant de la politique anglaise...

— Comment expliquez-vous, en ce cas, que le président ait appelé les Américains à l'aide quand il s'est trouvé en difficultés, et qu'il n'a point fait appel aux Anglais ?

— Oh ! d'une manière très simple : les Anglais se chargeaient de la Jordanie. Au demeurant, ils auraient bien procédé à un débarquement ici si les Américains ne les y avaient pas devancés. Toute l'ambition anglaise consistait à garder une tête de pont au Moyen-Orient en vue de sauver, si besoin était, et d'affermir, en temps normal, les rois hachémites de Jordanie et surtout d'Irak.

— On ne saurait dire qu'ils sont parvenus à un plein succès...

— Les Anglais sont d'une telle ténacité, croyez-moi, que les revers ne leur font pas peur. Et puis, ils n'ont pas cru vraiment à l'écroulement du roi de Bagdad. Ils supposaient la chose possible, connaissant l'impopularité de la dynastie en Irak, mais ils étaient presque sûrs de l'éviter. Pour cela, il fallait un Liban docile qui constituât la base avancée de l'Occident au Proche-Orient. Vous avez vu avec quel acharnement l'Angleterre maintient sa base de Chypre. Elle qui a su évacuer les Indes, abandonner le Canal de Suez, pourquoi risque-t-elle de brouiller définitivement la Grèce avec l'OTAN et la Grèce avec la Turquie si elle n'a pas de solides raisons à cela ? Les Anglais sont ce qu'ils sont, mais ils ne sont certes pas des fantaisistes...

« L'Angleterre a dit à Chamoun : diviser la Syrie et l'Egypte ! »

— Maintenir les positions britanniques en Irak et Jordanie, est-ce là toute l'action du gouvernement de Londres ?

— Il y avait cela d'abord, mais le grand but était d'englober la Syrie au royaume commun des Hachémites, le fameux rêve du colonel Lawrence : « Le croissant fertile ». C'est précisément ce qui devait entraîner la fusion de la Syrie avec l'Egypte, car, menacée d'absorption par l'Irak, gangrénée qu'elle était par ses éléments communistes, la Syrie n'avait plus qu'une solution : fusionner avec l'Egypte. Elle s'en mord les doigts aujourd'hui, de sa « fusion », ou du moins ce qu'elle croyait telle, car en fait ce fut une annexion pure et simple...

— Et dans tout cela, que devient le président Chamoun ?

— Au lendemain de l'annexion de la Syrie par l'Egypte, son rôle était de contribuer au maximum à dissocier ce pays du Caire. C'était d'autant plus facile à faire que « la province syrienne » était (et demeure) très fâchée contre les méthodes de Nasser : une crise économique terrible frappe notre voisine. En maintenant l'encerclement de la Syrie annexée, certes, mais séparée de l'Egypte, l'Angleterre pouvait tabler sur Bagdad, sur Amman (cela chacun le sait), mais ce que l'on sait moins est qu'elle pouvait compter sur le Liban de M. Camille Chamoun.

— Mais comment votre tout petit pays pouvait-il donc menacer la République arabe unie ?

— Comment la toute petite Jordanie pouvait-elle donc continuer d'exister et le peut-elle encore, au moins pour quelque temps : par les livres sterling. Il ne faut pas être naïf...

» Chamoun était chargé de pousser le Liban à la guerre civile, en sorte de pouvoir solliciter une intervention occidentale. C'est un très vieux projet...»

Mais je crois que sur ce dernier point mon interlocuteur se trompe : Chamoun a pu faire systématiquement le jeu des Occidentaux sans se préoccuper de ce que 50% de ses compatriotes fussent musulmans. Il a pu aligner son pays sur les démocraties de l'Ouest. Je doute personnellement, jusqu'à preuve du contraire, qu'il soit allé jusqu'à souhaiter des massacres entre Libanais de confessions différentes. C'est, me semble-t-il, le seul point faible de l'argumentation faite par le noble Libanais dans le vieil hôtel turc qui a perdu, lui, toute sa noblesse...

Michel est venu m'apporter à boire. J'avais sonné pendant un quart d'heure. Son Coca-Cola n'était pas frais... et Michel avait plus que jamais les mains sales !

Jean-Pierre RICHARDOT.

Notre prochain et dernier article: Seul Pagnol permet de comprendre le Moyen-Orient.

PROBLÈMES JURIDIQUES

Une poursuite après acte de défaut de biens

(Suite et fin)

L'opposition du débiteur

Quant au recours touchant à la saisie, le Tribunal fédéral rappelle que, lorsqu'une poursuite est intentée en vertu d'un acte de défaut de biens délivré dans une faillite, le débiteur poursuivi peut contester par la voie de l'opposition non seulement l'existence de la créance et le droit du créancier d'en poursuivre le paiement (art. 74 et suiv. LP), mais aussi le droit de faire valoir par la voie de la poursuite la créance constatée dans l'acte de défaut de biens, en invoquant le fait qu'il n'est pas revenu à meilleure fortune (art. 265 al. 2 LP).

Suivant le système de la loi, ces deux genres d'opposition doivent être liquidés dans deux procédures distinctes, à savoir la procédure sommaire pour ce qui est de l'opposition ordinaire (main-levée) et la procédure accélérée pour ce qui est de l'opposition fondée sur le défaut de retour à meilleure fortune. Lorsque le débiteur formule en même temps les deux oppositions, la poursuite ne peut donc être continuée que si l'une et l'autre ont été rejetées par le juge compétent. En principe, le juge de la main-levée ne saurait se prononcer sur la valeur de l'exception que le débiteur tire de l'art. 265 al. 2 LP.

Dans le cas particulier, le juge de première instance n'a sans doute pas eu connaissance de la nature exacte de l'opposition formée par le débiteur, cette indication ayant été omise sur l'exemplaire du commandement de payer remis au créancier, et le débiteur n'ayant pas précisé à nouveau devant le juge le motif de son opposition. Ce juge a donc levé une opposition selon les art. 74 et suiv. LP. alors que le débiteur n'avait en réalité pas fait valoir ce moyen. Il est vrai que le créancier a été induit à introduire une procédure erronée par la mention incomplète que l'Office avait apposée sur l'exemplaire du commandement de payer qui lui avait été remis. Mais c'est là une faute qui ne saurait aggraver la situation du débiteur.

D'autre part, l'autorité cantonale de surveillance a considéré à tort qu'en ne faisant pas valoir, devant le juge de la main-levée, l'opposition tirée de l'art. 265 al. LP., le débiteur y avait renoncé. Dans le cas particulier, le débiteur X. avait régulièrement soulevé cette exception dans son opposition au commandement de payer ; il n'avait donc aucune raison de s'en prévaloir de nouveau devant le juge de la main-levée, d'autant moins que celui-ci était, au surplus, incompétent pour en être saisi.

C'est pourquoi le Tribunal fédéral a admis le recours en tant qu'il était recevable et qu'il a ainsi annulé la saisie contestée. Il ne s'est pas prononcé, en revanche, sur la demande d'annulation de la main-levée elle-même, cette demande constituant, comme dit plus haut, une conclusion nouvelle et, par conséquent, irrecevable selon les règles de la procédure. (Arrêt du Trib. féd. du 5 nov. 1956).

Savez-vous que...

... une embarcation, vieille d'environ mille ans, a été repêchée dans les eaux du lac Trasimène, au cours de travaux de dragage. L'embarcation creusée dans un tronc d'arbre, mesure 4 mètres sur 75 centimètres.

Radio

Mardi 16 septembre

SOTTENS : 17.15 Le clavier est à vous ! 17.30 Conversation avec Maurice Genevoix. 17.40 Danse à domicile ! 18.00 Le micro dans la vie. 19.13 L'heure. Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Discanalyse. 20.30 Soirée théâtrale (Elisabeth d'Angleterre). 22.30 Informations. 22.35 Les Fantômes de Montparnasse.

Second programme : 20.00 Bonne soirée ! 20.30 Mardi les gars ! 20.40 Alors, quoi de neuf ? 21.00 La vie qui va... 21.45 Musique pour des souvenirs. 22.00 Disco Quiz. 22.25 Ce n'est qu'un au revoir...

BEROMUUNSTER : 17.10 Chants romantiques et modernes. 17.30 Ecrivains tessinois. 18.00 Duos pour cordes et instruments à vent. 18.30 Reportage. 18.45 Carrousel de chansons. 19.20 Communiqués. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Musique de l'Amérique du Sud. 20.30 Le Septembre musical de Montreux. 22.30 Informations. 22.35 Musique de danse.

Mercredi 17 septembre

SOTTENS : 7.00 Alla Marcia. 7.15 Informations. 7.20 Sourire aux lèvres. 11.00 Emission d'ensemble. 11.35 Refrains et chansons modernes. 12.00 Au Carillon de Midi. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.44 Signal horaire. Informations. 12.55 Le catalogue des nouveautés. 13.20 Les belles heures lyriques. 13.45 Le pianiste Claude Helffer. 16.00 Le feuilleton de Radio-Genève (Le Rouge et le Noir). 16.20 Avant le Concours international d'exécution musicale de Genève. 17.00 Concert pour les enfants.

BEROMUNSTER : 6.15 Informations. 6.20 Disques. 6.50 Quelques propos. 7.00 Informations. 7.05 Disques. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Mélodies de films. 12.20 Wir gratulieren. 12.29 Signal horaire. Informations. 12.40 Orchestre récréatif bâlois. 13.25 Imprévu. 13.35 Mélodies italiennes. 14.00 Pour Madame. 16.00 Disques. 16.10 Comédie. 16.40 Mélodies d'opérettes viennoises.

Notre feuilleton illustré

Jenny l'ouvrière

d'après le célèbre roman de Jules CARDOZE

Copyright by Cosmopress, Genève

Jacques Meunier parvient difficilement à maîtriser le trouble qu'ont provoqué en lui, les dernières paroles de l'abbé Mourieux. «Ah ! Ah ! fait-il en ricanant, je vois ce que c'est ! Vous vous êtes juré de me confesser.» — Je voudrais sauver votre âme !» réplique le prêtre dont le visage prend une expression de fermeté et de grandeur. «Oui, je voudrais sauver votre âme comme j'essaie de sauver la mienne...» — Vous ?» — Oui, j'ai eu aussi dans mon existence des moments de troubles, moi aussi j'ai subi en moi-même des luttes terribles Moi aussi je me suis entêté dans une idée qui absorbait ma pensée tout entière.»

«Puis, un jour, j'ai compris qu'il fallait en finir avec une situation terrible... et je me suis fait prêtre pour ne pas devenir assassin.» — Jacques Meunier pousse une exclamation : «Vous un assassin ?» s'écrie-t-il. L'abbé Mourieux s'assied dans le fauteuil : «Mon frère aîné Laurent et moi, dit-il, nous étions orphelins et comme fils d'officier, on nous avait admis, comme enfants de troupe dans un régiment d'Afrique.» Et le prêtre fait ensuite à Jacques, le bouleversant récit de la condamnation de son frère, accusé à tort d'avoir volé l'argent de son unité.

Le jeune Laurent Mourieux était devenu sergent-fourrier et adjoint du capitaine trésorier. Ayant fait connaissance d'un jeune étranger parlant d'ailleurs couramment le français, il avait vite fait de lui accorder sa confiance. Or un jour que Laurent s'était absenté sans permission, l'étranger en profita pour s'introduire dans le camp et s'emparer de l'argent contenu dans le coffre-fort. Laurent Mourieux fut, bien entendu, arrêté aussitôt, mais s'il avait commis une faute en s'absentant, il n'était pas un voleur. Il ne put supporter l'outrage d'être accusé d'avoir dérobé l'argent.

GRAND CONCOURS

FACILE, AMUSANT, DOTÉ DE PRIX MAGNIFIQUES, ORGANISÉ PAR LE

SERVICE D'ESCOMPTE NEUCHATELOIS ET JURASSIEN (S.E.N.J.)

Du 20 septembre au 19 novembre 1958 — **Plus de fr. 13.000.– de prix** — Du 20 septembre au 19 novembre 1958

LISTE DES PRIX

		Valeur
Premier prix :	**1 conduite intérieure de luxe Dauphine - RENAULT,** 4 places, 4 portes, 4,31 CV.	6750.—
OU	**Un tour d'Europe, en avion, de 3 semaines,** pour 2 personnes, valable une année. Exemple : Domicile - Genève - Londres - Bruxelles - Amsterdam - Copenhague - Oslo - Stockholm - Helsinki - Berlin-Ouest - Vienne - Rome - Madrid - Lisbonne - Paris - Genève - Domicile (y compris hôtels, restauration et service)	6000.—
OU	**Un ameublement complet des Etablissements J. PERRENOUD & Cie, Cernier** (salle à manger, chambre à coucher, cuisine)	7000.—
Deuxième prix :	**Un poste de télévision « SIEMENS »,** type 854W, 4 normes, y compris concession 1959, et antenne installée pour un programme local	2100.—
OU	**Un scooter de luxe LAMBRETTA,** 2 sièges, Mod. 150 li, y compris taxe et assurance 1959	2100.—
OU	**15 jours de vacances pour 2 personnes** sur la Côte d'Azur ou en Suisse (valables 1 année)	2000.—
Troisième prix :	**Un vélomoteur de luxe « ALLEGRO »,** 3 vitesses et compteur	895.—
OU	**Un appareil de photo « LEICA »** IIIg, objectif « Summicron » f-5 cm. 1 : 2, avec étui « toujours prêt »	1003.—
OU	**6 jours de vacances pour 2 personnes,** sur la Côte d'Azur ou en Suisse (valables 1 année)	800.—
4e au 8e prix :	5 bons d'achats de Fr. 100.— chacun	500.—
9e au 18e prix :	10 bons d'achats de Fr. 50.— chacun	500.—
19e au 43e prix :	25 bons d'achats de Fr. 20.— chacun	500.—
44e au 93e prix :	50 bons d'achats de Fr. 10.— chacun	500.—
94e au 333e prix :	240 bons d'achats de Fr. 5.— chacun	1200.—

QUESTION No 1

Voici un paysage neuchâtelois sur lequel a été transposé un monument historique connu. Quel est ce paysage ?

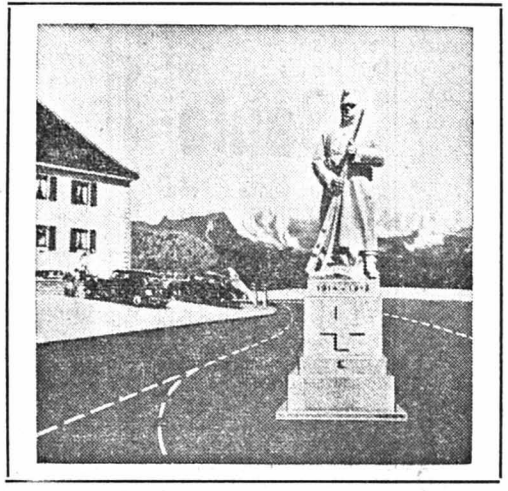

La réponse doit être inscrite sur la carte-concours délivrée au concurrent lors du remboursement d'un carnet de timbres-escompte complet de Fr. 5.— par une banque habilitée par le S. E. N. J.

RÈGLEMENT

1. *Le concours a lieu du 20 septembre au 19 novembre 1958.*
2. *Il est ouvert à toute personne faisant ses achats régulièrement ou occasionnellement chez les adhérents du SENJ.*
   Les membres du Conseil d'Administration et le personnel du SENJ, ainsi que leur famille, ne peuvent participer au concours.
3. *Contre chaque carnet de timbres-escompte SENJ de Fr. 5.–, présenté au remboursement dans une des banques habilitées par le SENJ, du* **20 septembre au 19 novembre 1958,** *il sera remis* **une carte** *de participation au concours.*
   Une personne pourra donc participer au concours autant de fois qu'elle se sera fait rembourser de carnets de Fr. 5.– complets par une banque compétente.
4. *Les cartes de concours affranchies devront être retournées à l'administration du SENJ* **par la poste jusqu'au 20 novembre 1958 au plus tard.** *La date du timbre postal sera déterminante. Le détenteur de plusieurs cartes de concours pourra les expédier dans une seule enveloppe affranchie.*
5. *Durant la période de concours, le SENJ fera paraître dans 14 journaux de son rayon d'action 6 annonces. Chacune de ces annonces posera une question à résoudre. Les réponses à ces 6 questions devront figurer sur la carte-concours dont il est question plus haut.*
   Il n'y aura pas de question subsidiaire.
6. *Chaque réponse donnera droit à un certain nombre de points. Le concurrent qui en aura totalisé le plus obtiendra le premier prix. Les concurrents « ex aequo » seront classés en tenant compte de leurs réponses les plus proches de la réalité.*
   Aucun gagnant ne pourra recevoir plus d'un prix.
   Les gagnants d'un des trois premiers prix de notre précédent concours ont le droit de participer au concours 1958. Néanmoins, en aucun cas ils ne pourront gagner l'un des trois premiers prix.
   La liste des bénéficiaires sera déposée chez les adhérents du SENJ dans le courant du mois de janvier 1959. Un avis dans la presse en informera le public.
   Seront annulés par le Jury : tout envoi non affranchi, toute carte-concours illisible ou reçue après le délai indiqué.
7. *Pendant la durée du concours, il ne sera répondu à aucune demande concernant ce dernier.*
8. *Tout litige qui pourrait survenir à l'occasion de ce concours sera tranché par le Tribunal civil du district de Boudry.*

Les dates de parution des 6 annonces constituant les 6 questions du concours, au même emplacement dans ce journal, sont les suivantes :

16, 23, 29 septembre – 6, 13, 20 octobre

Attention : dernier délai pour l'envoi des réponses : 20 novembre 1958.

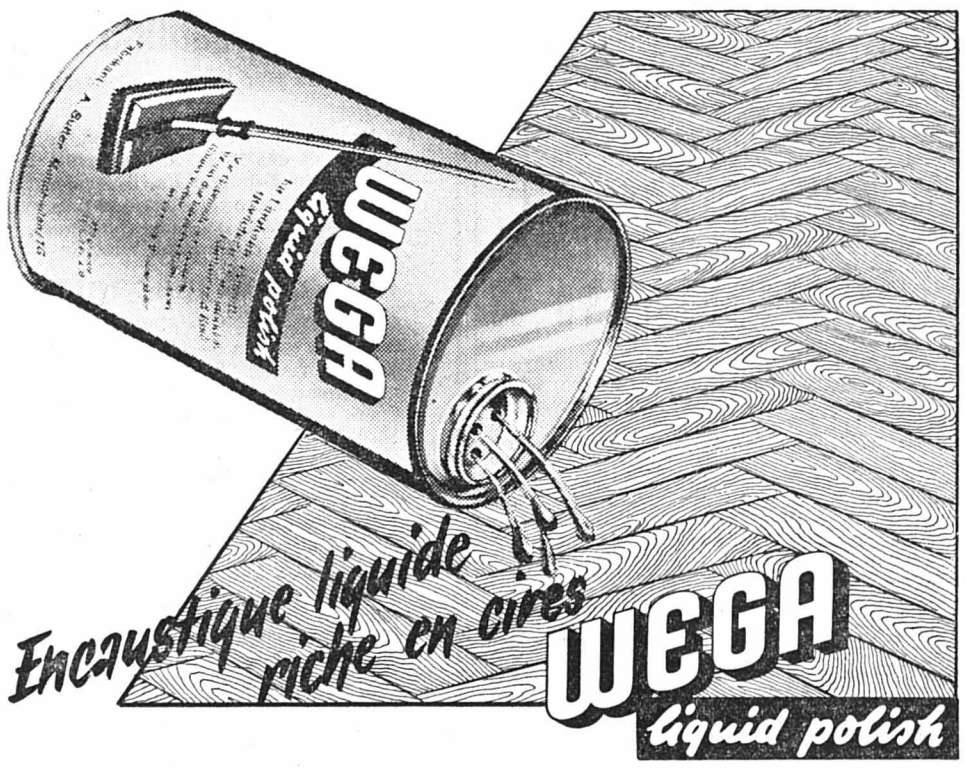

pratique car une cire liquide est facile à étendre. La boîte avec le dispositif gicleur est particulièrement commode et vous permet maintenant de cirer debout. Plus besoin de se mettre à genoux.

nettoie parfaitement, car WEGA-Liquid-Polish contient des dissolvants spéciaux qui viennent à bout des taches les plus opiniâtres.

brille d'une façon intense et très durable, grâce à sa riche teneur en cires extrêmement tenaces. WEGA-Liquid-Polish n'est donc pas seulement un produit qui nettoie très efficacement, mais c'est aussi une cire réputée par le magnifique brillant qu'elle donne aux parquets.

avantageux dans les boîtes économiques avec dispositif-gicleur

½ boîte Fr. **2.60** la boîte — bidon n° 5 Fr. **4.20** le l.
1/1 boîte Fr. **4.35** la boîte — bidon n° 10 Fr. **4.**— le l.

Pour le premier traitement de parquets neufs et pour les grands nettoyages de printemps, il est plus indiqué de constituer une couche de base plus tenace en utilisant

WEGA-Wax-Polish (dure) à Fr. **3.**— la ½ boîte ou
WEGA-Durobril (extra-dure) à Fr. **4.50** la ½ boîte

WEGA-Durobril contient un choix de cires dures de toute première qualité, d'une tenacité sans pareille.

A. SUTTER avec chèques Silva

A. Sutter, produits chim.-techn., Munchwilen/TG
«depuis 100 ans fabricant de produits d'entretien»

A VENDRE dans le canton de Vaud, petit

Café de campagne

sans confort. Terrain 10.000 m2, verger et champs. Grange et écurie. Pour traiter, petit capital nécessaire. — Ecrire sous chiffre **F. A. 17707, au bureau de L'Impartial.**

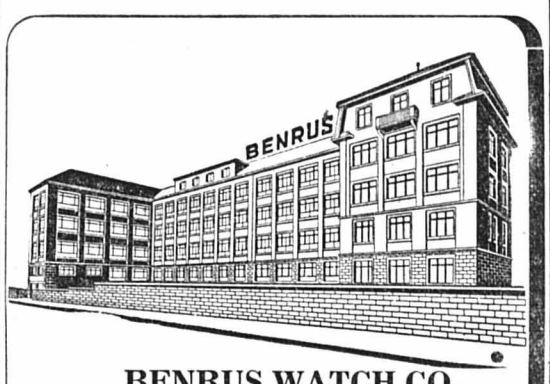

BENRUS WATCH CO.
CHERCHE

EMPLOYÉE DE BUREAU

comme secrétaire de Direction, habile sténo-dactylo, de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'anglais et pouvant sténographier dans les deux langues.
Travail varié et intéressant. Place stable et bien rétribuée.
Semaine de cinq jours.
Adresser les offres à la **Direction, 129, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds.**

CHERCHONS

horloger complet

pour visitages et décottages.
Date d'entrée à convenir.
Se présenter avec certificats, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h.

REDIA WATCH Co. S. A.
Av. Léopold-Robert 114.

Materna MATERNITY STYLE

Un défilé pas comme les autres

Futures mamans

La maison **MATERNA** vous présentera ses nouveaux modèles automne-hiver 1958-1959.

Notre **défilé** aura lieu le **jeudi 18 septembre 1958,** à 15 h. 30 dans nos salons à **l'Avenue Léopold-Robert 108,** au rez-de-chaussée supérieur **à La Chaux-de-Fonds.**

Vu le grand nombre de places déjà retenues, nous vous prions de réserver les vôtres **par téléphone au No (039) 2 85 55**

Entrée libre. Collation offerte par la maison.

MARC FAVRE & Co. S. A.,
cherche,
pour entrée à convenir, un

technicien - horloger

ayant quelques années de pratique, pour son Bureau de construction,
Ecrire au Service du personnel :
32, rue de l'Allée, Bienne,
en joignant curriculum vitae et en indiquant prétentions de salaire.

Hôtel de la Couronne
Les Brenets
cherche pour tout de suite

1 SOMMELIÈRE

débutante acceptée. – Se présenter à l'hôtel.

On s'abonne en tout temps à « L'Impartial »

Laver la vaisselle avec Westinghouse

un vrai plaisir

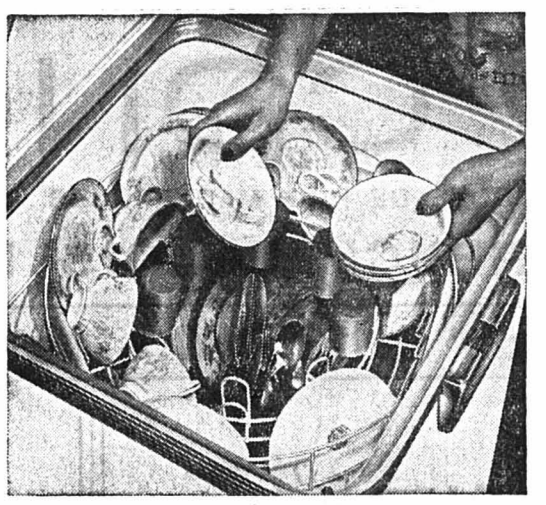

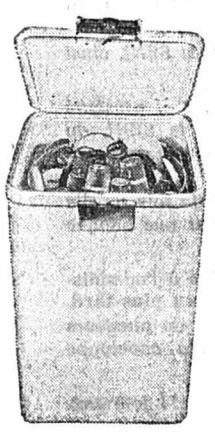

L'automate à laver la vaisselle Westinghouse, nouveau modèle KUP, lave et sèche à votre place parfaitement toute la vaisselle d'un repas complet de 8 personnes.

Facile à remplir, ne vous demande que 3 minutes. Plus hygiénique. Supprime le linge de cuisine. Plus de «bruchons» sur la verrerie. Se branche à n'importe quel robinet d'eau chaude.

La machine est mobile et ne demande aucune installation.
Démonstration à domicile sur demande de

l'automate à laver la vaisselle

Westinghouse

Concessionnaire pour le canton de Neuchâtel :

J. PISOLI, techn., Daniel-Jeanrichard 32, LE LOCLE Tél. 3 11 38, en cas d'absence 3 14 37

La Chaux-de-Fonds : PISOLI & BRANDT, Jaquet-Droz 22, tél. 2 20 81

Loisirs = liberté !

44 heures / semaine de 5 jours : **Oui !**

LR

---

au Printemps

DÉMONSTRATION
à notre rayon parfumerie
du 15 au 20 septembre

Bicidi's ULTRAFIX

Le merveilleux rouge à lèvres
qui dépose sur votre visage
un rayon de lumière.
Tenace, il ne dessèche pas.
Onctueux, il permet un dessin
net. Et il est tellement brillant !

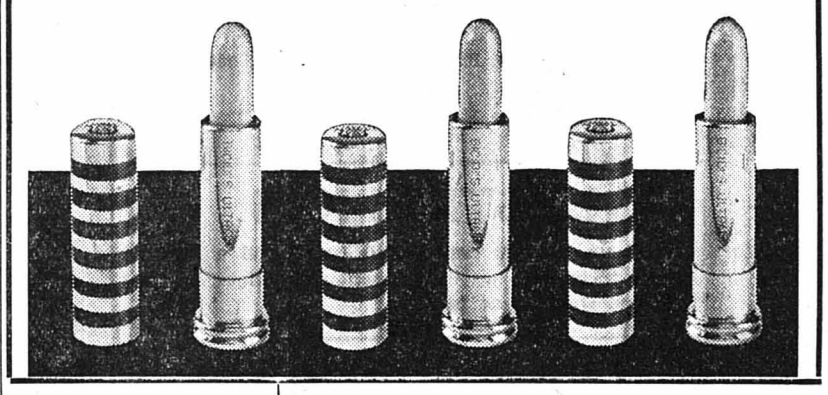

Ouverture de saison

Les dernières créations en tissus de laine pour

manteaux
costumes
robes

sont en magasin

Voyez notre **immense choix** et nos **prix avantageux**

SERRE 22

1er étage
face à l'Hôtel communal

C. Vogel
AU COMPTOIR DES TISSUS

Seule

Une visite vous convaincra des prix et de la qualité des meubles

ANDREY

Pas de réclame tapageuse.
Acheter vos meubles chez

ANDREY

c'est économiser

1er Mars 10a

Tél. 2.37.71

38 ans de clients satisfaits.

Vend bon et bon marché.

Angleterre

Celles qui désirent apprendre l'anglais peuvent s'adresser au LISERON, bureau de placement pour la Suisse et l'étranger, 3, av. Milan, **Lausanne.** Tél. (021) 26 05 49. Bonnes places dans gentilles familles en Angleterre, avec légers travaux de ménage. Placements garantis et contrôlés.

ETUDE DE Me MARC REYMOND
Huissier judiciaire
29, Croix-d'Or, GENEVE

Vente aux enchères publiques

pour cessation d'exploitation

Le samedi 20 septembre 1958, de 10 h. à midi et dès 14 h., à **Carouge-Genève, Clos de la Fonderie 1 a,** il sera procédé par le ministère du soussigné à la vente volontaire aux enchères publiques, au comptant, d'un important lot de

machines mécaniques

selon désignation ci-après :

3 presses Raskin de 25, 25 et 8 T. ; **3 balanciers** vis de 75, 60 et 45mm ; **1 tour sans marque** EP 1000 HP 210, passage barre ⌀ 40 mm. ; **1 tour Winterthur** EP 1000 HP 170, passage barre ⌀ 30 mm. ; **1 tour Vivier** EP 650 HP 160, passage barre ⌀ 25 mm. ; **1 tour Fribourg** EP 500 HP 100, passage barre ⌀ 22 mm. ; **1 tour Schaublin** EP 400 HP 100, passage barre ⌀ 22 mm. ; **1 tour Simonet** EP 500 HP 100, passage barre ⌀ 22 mm. ; **1 tour C. Z. H.** EP 400 HP 100, passage barre ⌀ 22 mm. ; **1 tour revolver,** passage barre ⌀ 60 mm. ; **1 fraiseuse Cincinnati,** table 250 X 1000 mm. ; **1 rectifieuse plane,** table 550 X 200 mm. ; **1 fraiseuse sans marque,** table 500 X 100 mm. ; **1 fraiseuse MIPSA** table 650 X 200 mm. ; **1 rectifieuse externe Cincinnati** 200 X 800 mm. ; 1 affuteuse Magister, table 550 X 150 mm. ; **1 affuteuse sans marque** EP 180 ; **1 étau - limeur Gould-Eberhardt,** table 400 X 450 mm. ; **1 perceuse à colonne** ⌀ 30 mm. ; **1 perceuse à colonne** 12 mm. ; **1 perceuse Truma** ⌀ 12 mm. ; **1 machine à limer Bracher ; 4 meubles soit Kiener & Wittlin** 180 mm. ; **Brosser** 180 mm., **Delémont-Allaman** 150 mm. et **sans marque** 150 mm. ; **1 ruban** 100 mm. ; **1 tonneau** ⌀ 250 mm. ; **1 raboteuse sans marque,** table 350 X 1000 mm. ; **1 appareil Hauser** type EP ; **1 rectifieuse Churchill,** table 400 X 1000 mm. ; **1 enclume.**

Toutes ces machines sont équipées d'un moteur individuel ; elles pourront être visitées le samedi 20 septembre dès 9 heures.

Les acquéreurs qui désirent bénéficier aux enchères de facilités de paiement, devront se rencontrer sur place vendredi 19 septembre à 8 heures.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à SOBAL S. A., Lausanne (tél. (021) 22 95 55) ou au soussigné (tél. (022) 25 73 84).

M. REYMOND, huissier judiciaire.

Imprévu

A débarrasser tout de suite, bas prix, bon piano cordes croisées, cadre métallique, sonorité harmonieuse, pour 750 fr., cuisinière à gaz moderne, 120 francs, tourne-disque moderne valeur neuf 250 fr., pour 70 fr., tapis de milieu de chambre, 50 fr., armoire pour habits moderne, à 2 portes, 75 fr., beau, bon lit d'une place matelas crin animal,95 fr., table de salon, 45 fr. — Téléphoner au 2 75 68.

Appareil

Vicomètre 36

pour vérifier marche montres, utilisé seulement pour démonstration et exposition, à vendre à l'état de neuf, Fr. 1200.-. — S'adr. **M. Blanc, 25, av. Casino, Montreux, tél. (021) 6 42 53.**

Logement

à louer avec jardin si désiré. En campagne. Conviendrait aussi pour séjour, 5 minutes de la gare CFF. — S'adresser au bureau de L'Impartial.

17622

A LOUER

pour le 30 septembre 1958, rue de l'Etoile 1, appartement de 4 pièces, tout confort (avec service de concierge et ascenseur). Loyer mensuel 251 francs. Eventuellement garage à disposition. — S'adresser à M. Ed. Bosquet, tél. 2 38 78.

AVIS

Homme dans la quarantaine, veuf de confiance, je cherche à faire différents travaux, pour le soir si c'est possible, comme nettoyage de bureaux. — Ecrire sous chiffre **S B 17617, au bureau de L'Impartial.**

Nous cherchons

à acheter d'occasion chambre à coucher moderne, cuisinière à gaz avec boutons, accordéon diatonique 4 voix avec régistre. — Adresser offres avec prix sous chiffre **K F 17186, au bureau de L'Impartial.**

Je cherche à acheter au bord du lac de Neuchâtel, rive nord, un

TERRAIN

avec ou sans maison. Paiement comptant. — Faire offres sous chiffre **P 10919 N, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.**

Eptinger

Eptinger est appréciée partout

Eptinger

Vous qui avez des

difficultés

avec vos

créanciers

si graves soient-elles le 2 08 29 entre 12 h 15 et 13 h., et 18 h 15 et 20 h. vous convoquera, afin de trouver une solution d'entente

---

Quelle fabrique de

Boîtes de montres

polisseur ou bijoutier, engagerait diamanteur première force. — Ecrire sous chiffre **D D 17311, au bureau de L'Impartial.**

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

horloger complet

pour décottages, rhabillages, visitages et retouches. — Faire offres à **Era Watch Co. Ltd.,** C. Rüefli-Flury & Co., rue de l'Avenir 44, **Bienne.** Téléphone (032) 2 43 85.

LUNETTES von GUNTEN

OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOMÉ

Avenue Léopold-Robert 21

Baux à loyer - Imprimerie Courvoisier S. A.

Après l'établi : «L'IMPARTIAL»
Après les champs : «L'IMPARTIAL»
Après le bureau : «L'IMPARTIAL»
Après l'usine : «L'IMPARTIAL»
En voyage toujours «L'IMPARTIAL»

LE MONDE SPORTIF * LE MONDE SPORTIF

FOOTBALL

Concours du Sport-Toto

No 3 du 14 septembre 1958

Concours à 12 matches : 10 gagnants avec 12 points à Fr. 8873,80. — 404 gagnants avec 11 points à Fr. 219,65. — 4735 gagnants avec 10 points à Fr. 18,70.

Concours à 10 matches : 123 gagnants avec 16 points à Fr. 721,45. — 950 gagnants avec 15 points à Fr. 93,40. — 3039 gagnants avec 14 points à Fr. 29,15.

Avant la rencontre Tchécoslovaquie-Suisse à Bratislava

Voici la liste des joueurs tchèques retenus pour le match international Tchécoslovaquie-Suisse, qui aura lieu samedi à Bratislava :

Gardiens : Stacho (Spartak Tranva), Schroif (Shovan Bratislava) ; arrières : Mraz (Etoile Rouge Bratislava), Novak (Dukla Prague) ; demis : Urban (Slovan Bratislava), Popluhar (Slovan Bratislava), Dvorak (Dukla Prague), Masupust (Dukla Prague), Kvasnak (Etoile Rouge Bratislava) ; avants : Gajdos, Scherer, Kacani, Molnar (tous Etoile Rouge Bratislava), Bubnik (Etoile Rouge Brnô), Borovicka (Dukla Prague), Moravcik (Slovan Bratislava), Böhm (Kladno), Obert (Slovan Bratislava).

La Coupe d'Italie 1958

Demi-finales : Lazio bat Juventus, 2-0 ; Forentina bat Bologna, 4-2.

Match international, à Leipzig

Allemagne de l'Est - Roumanie, 3-2.

HIPPISME

Nouveaux succès chaux-de-fonniers

Concours hippique de Morat, dimanche 14 septembre

Prix d'ouverture - Cat. L II. — 5e. Black Cherry, à MM. Georges Hertig Fils & Cie, monté par M. André Droz ; 8e. Irlanda, à M. Ernest Morf, montée par M. André Droz ; 12e. Isard, à M. Eric Viette.

Prix de la Ville de Morat - Cat. MIV. — 1er. Irlanda, à M. Ernest Morf, montée par M. André Droz, 0 f. après barr.

Courses internationales de Bâle

Prix du Petit-Bâle, course au trot attelé nationale 2600 m., 14 partants : 1er. Dank, à M. J.-L. Gerber, drivé par M. Willy Gerber. En outre, Dank avait gagné en nocturne aux dernières courses d'Yverdon, et s'est classé 2e aux Courses internationales de Lucerne. Ce qui porte son palmarès à trois victoires en cinq courses.

Prix du Schänzli, course au trot attelé internationale, 3000 m., 4e. Epperlin, drivé par M. Julien Rosset, sur 13 partants.

Avec les petits clubs

Première ligue

Moutier et Porrentruy mordent la poussière...

Le F.-C. Moutier qui n'avait pas encore connu la défaite a été battu à Dietikon par 2 buts à 0, par cette victoire le petit club de la banlieue zurichoise, nouvellement promu, partage la première place du classement avec Moutier et Emmenbrücke qui a fait match nul à Delémont. Signalons que le F.-C. Dietikon est l'équipe fanion d'une localité de 13.000 habitants et fêtera cette année le 50e aniversaire de sa fondation.

Cette équipe qui, il y a quelques années, jouait encore en troisième ligue, est dirigée par Hermann Busenhart, une ancienne vedette du football suisse.

Porrentruy, en déplacement à Bâle, s'est fait battre par Nordstern, club au passé glorieux qui fut relégué en première ligue à la fin de la dernière saison.

Petit-Huningue a profité de la vuenue de Bassecourt pour gagner son premier match ; alors que Alle, qui recevait Old Boys, a remporté une nette victoire par 4 buts à 1.

Baden, qui ne comptait qu'un point, a augmenté son petit capital en prenant le meilleur sur Olten toujours difficile à battre.

Moutier	4	3	0	2	6
Dietikon	4	3	0	1	6
Emmenbrucke	4	2	2	0	6
Alle	4	2	1	1	5
Bassecourt	4	2	1	1	5
Old Boys	3	1	1	1	3
Nordstern	4	1	1	2	3
Delémont	4	1	1	2	3
Baden	4	1	1	2	3
Porrentruy	3	1	0	2	2
Olten	4	1	0	3	2
Petit-Huningue	4	1	0	3	2

Berthoud seul en tête

Dans le groupe romand, cinq matches seulement se sont déroulés, Payerne et Central étant au repos.

Berthoud en a profité pour consolider sa place de leader en battant, péniblement il est vrai, Forward.

Derendingen, à la surprise générale, s'est fait battre sur son terrain 3 à 0 par Langenthal ; Bienne-Boujean, qui semble avoir repris confiance, a ramené un point de son périlleux déplacement à Martigny.

Malley, qui décidément a du mal à se ressaisir, s'est fait battre à Monthey et partage la dernière place du classement avec Versoix, le nouveau promu, qui a été battu à Sierre.

Berthoud	4	3	1	0	7
Langenthal	4	1	3	0	5
Sierre	4	2	1	1	5
Payerne	3	1	2	0	4
Derendingen	4	2	0	2	4
Martigny	4	0	4	0	4
Monthey	4	2	0	2	4
Central	3	1	1	1	3
Forward	4	1	1	2	3
Boujean	4	1	1	2	3
Malley	4	0	2	2	2
Versoix	4	0	2	2	2

Le leader Red Star sévèrement battu

Red Star s'est rendu au Tessin et s'est fait battre 4 à 0 par un Bodio intraitable, dimanche. Locarno s'installe en tête du classement grâce à son match nul contre Rapid de Lugano, mais il partage cette première pace avec Brühl qui a battu Wil 2 à 1.

St-Gall, qui suit les opérations de près, est revenu de Bellinzone avec deux points précieux gagnés au détriment de Pro Daro.

Uster, de son côté, n'est pas resté inactif et a battu une fois de plus Solduno, qui a de la peine à s'adapter au tempo de la première ligue, surtout dans ce groupe de Suisse orientale où les équipes pratiquent un football viril Nous en voulons pour preuve que Mendrisio, qui paraissait malade, s'est réveillé pour le malheur de Blue Star, équipe renommée, qui fut battue contre toute attente par 3 à 1.

Locarno	4	2	2	0	6
Brühl	4	3	0	1	6
Red Stars	4	2	1	1	5
Bodio	4	2	1	1	5
Saint-Gall	3	2	1	0	5
Uster	4	1	3	0	5
Wil	4	1	2	1	4
Blue Stars	4	1	1	2	3
Rapid	4	0	3	1	3
Pro Daro	4	1	0	3	2
Mendrisio	3	1	0	2	2
Solduno	4	0	0	4	0

Deuxième ligue

Le Locle seul en tête

En déplacement à Tavannes, Le Locle a obtenu sa troisième victoire et prend la tête du classement, suivi à un point par Etoile, qui a largement battu Fleurier, bien faible en défense.

Tramelan, qui s'est rendu à Porrentruy, a stoppé l'élan de la deuxième équipe ajoulote, qui fut battue 3 à 1.

Reconvilier et St-Imier étaient au repos, leurs adversaires, Xamax et Hauterive, étant « occupés » en Coupe suisse.

	Matches	Points
Le Locle	3	6
Etoile	3	5
Tramelan	3	4
Porrentruy II	3	4
St-Imier	2	2
Fleurier	3	2
Reconvilier	2	1
Hauterive	2	1
Xamax	2	1
Tavannes	3	0

Troisième ligue

Fontainemelon en pleine forme

Etoile II et Courtelary n'ont pas joué, leurs adversaires Ticino et le Parc étant opposés pour la Coupe suisse.

Ainsi le programme de dimanche fut sensiblement réduit, d'autant plus que Le Locle II, qui devait rencontrer Audax, a fait forfait. Xamax, sur le petit terrain de Sonvilier, a écrasé l'équipe du Jura par 10 à 1.

Fontainemelon en a fait de même face à Floria en gagnant facilement par 9 à 2. Décidément, ça va mal chez les « bleu et blanc » qui ont encaissé 17 buts en deux rencontres.

Colombier prend le commandement

Colombier, en battant Buttes 5 à 2, a confirmé son bon début de saison et prend la tête du groupe, avec 6 points. Comète talonne l'équipe du bord du lac grâce à sa victoire sur Serrières, qui a bien de la peine à renouer avec la victoire.

Auvernier et Couvet ont fait match nul 1 à 1 et restent dans le sillage des premiers. Blue Star, des Verrières, battu par la Béroche, est déjà en difficulté, alors que Boudry, en battant St-Blaise, totalise quatre points.

La Coupe Suisse

Hauterive - Xamax 1 à 0.
Ticino - Le Parc 3-1.

Xamax et Hauterive qui dimanche dernier, opposés en championnat, s'étaient quittés sur un résultat nul de 2 à 2 (Hauterive ayant mené à un certain moment par 2 à 0) se sont retrouvés pour la Coupe suisse à Hauterive.

Cette fois-ci la décision est intervenue en faveur des nouveaux promus de 2e ligue, qui, en seconde mi-temps, ont réussi un but par Wehrli.

Xamax qui compte dans ses rangs, des joueurs cotés, comme Sassi, Furrer, Chodat, Blank, Mella, etc., surprend ses plus chauds partisans. En effet, cette équipe qui possède une ligne d'avants redoutables, n'a marqué que deux buts au cours des trois derniers matches de championnat et de coupe; par surcroît, ces deux buts ont été acquis contre Hauterive par Chodat, qui jouait demi-constructeur. Il faut en conclure que les ténors, dont on attendait des prouesses, ne savent, ou ne veulent pas, coordonner leurs efforts.

Au Locle, Ticino, dont l'équipe est très rapide et très volontaire, a pris le meilleur sur Le Parc, et continuera ainsi sa marche en Coupe suisse.

L'ailier droit.

Après le meeting d'aviation des Eplatures

Pourquoi pas une patrouille nationale suisse de voltige ?

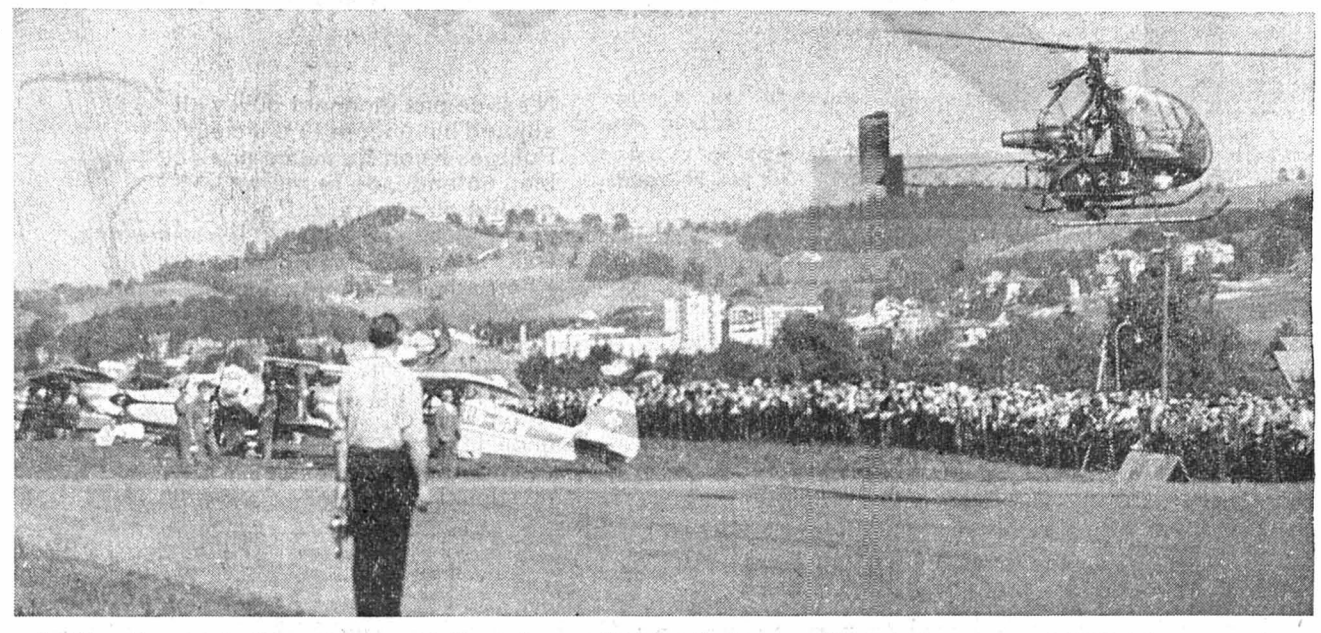

L'hélicoptère à réaction « Djinn » piloté par le cap. Kolb a effectué une démonstration de maniabilité très remarquée.

Cette fête de l'air dont nous avons donné l'essentiel dans notre numéro d'hier, comporte pour les organisateurs, de nombeux sujets de satisfaction. D'abord un merveilleux temps automnal leur a tenu fidèle compagnie. Ces conditions idéales, quasiment inespérées, ont provoqué un afflux de spectateurs qu'on peut évaluer à plus de 30,000, sans crainte d'exagéer. Il fallait en effet survoler les environs de l'aérodrome et jouir de cette vue générale pour obtenir une estimation tant soit peu précise.

On peut donc parler d'un succès réjouissant du point de vue de la participation. Ce chiffre témoigne en effet de l'intérêt que peut soulever l'aviation dans notre région lorsqu'on veut bien se donner la peine d'offrir quelque chose de valable au public. Un petit nuage noir subsiste cependant au milieu de ce ciel bleu : seuls 14,464 personnes ont payé leur billet d'entrée. Si l'on admet la présence d'une dizaine de milliers d'enfants de moins de 16 ans qui bénéficiaient de l'entrée gratuite, on en déduit que quelques milliers de spectateurs ont «resquillé» ou du moins, ne se sont pas jetés dans les bras des agents Sécuritas qui passaient à proximité !

Loin de nous l'idée de vouloir blâmer ces braves qui ont trouvé là un sujet de satisfaction supplémentaire ! L'Aéro-Club laissera simplement quelques plumes dans l'aventure et devra peut-être attendre quelques années avant de tenter une nouvelle organisation de ce genre. Car le bilan financier de la manifestation donne tout de même à réfléchir. Et comme il arrive que les aviateurs réfléchissent parfois...

Pas de temps morts

L'un des aspects les plus intéressants de ce spectacle qui, nous l'espérons, aura plu au public, c'est celui de l'organisation technique. Le point qui donne généralement le plus de souci aux organisateurs de meetings, mis à part la question de la participation, c'est certainement le minutage du programme. Il n'est pas facile d'imaginer à quel point cette tâche est compliquée si l'on désire obtenir un enchaînement parfait des évolutions de chaque appareil, sans infliger quelques secondes voire quelques minutes d'attente au public. La suppression de ces temps morts n'est possible que grâce à une impeccable synchronisation du travail entre le chef du service de vol et les pilotes.

Or, dimanche, l'Aéro-Club des Montagnes neuchâteloises a eu la chance insigne de pouvoir compter à la fois sur une magnifique équipe de collaborateurs sérieux et compétents (nous nous sentons tout à fait à l'aise en l'affirmant puisque personnellement nous n'avons absolument pas touché à cette organisation technique !) et sur des pilotes de valeur au bénéfice d'une grande expérience et parfaitement disciplinés.

C'est à M. Charles Lanfranchi qu'incombait la responsabilité d'établir le minutage du programme qui a été présenté. Le «briefing» qu'il tint le matin en présence de tous les pilotes fut clair et précis. Chaque aviateur reçut l'heure exacte de son décollage et de son atterrissage, à la seconde près. Les moments exacts auxquels il devait se préparer puis se présenter en position d'attente en bout de piste leur furent également communiqués. Plusieurs appareils radio portatifs disséminés sur le terrain, en liaison avec la tour de contrôle devaient permettre au chef du service de vol de prendre les dispositions qui s'imposaient en cas de difficulté de mise en route.

C'est grâce également à MM. A. Hochner, chargé de la signalisation optique à M. P. Jacot, starter, et à M. Wilhelm Marx, responsable du service au sol, que tout a fonctionné admirablement. Mais arrêtons ici la liste des félicitations et des remerciements à distribuer aux dizaines de collaborateurs qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine. Nous croyons pouvoir dire que la réussite de ce meeting est essentiellement l'oeuvre d'une belle équipe d'amis qui se sont lancés dans cette organisation avec foi et enthousiasme.

Pourquoi pas de patrouille acrobatique suisse ?

A La Chaux-de-Fonds, il n'est évidemment pas question de faire atterrir un appareil à réaction, c'est-à-dire volant généralement à grande vitesse. La piste mesure 750 mètres. Or, un «Vampire» ou un «Venom» utilisent généralement près d'un kilomètre de piste pour se poser ou atterrir. Au surplus, notre aérodrome est situé à 1000 mètres d'altitude, ce qui n'est pas pour améliorer les performances des appareils au départ ! Certes, quelques nouveaux chasseurs légers, très rapides, parviennent à utiliser des terrains longs de 6 à 700 mètres. Les organisateurs espéraient offrir ce spectacle unique au public en présentant le Fiat G. 91. Les contacts ont été pris avec la firme de Turin. Malheureusement ce nouvel appareil n'a pas encore reçu son certificat de navigabilité pour l'étranger. Qu sait, peut-être le verrons-nous une autre fois ? Quoi qu'il en soit, pour présenter du nouveau, il s'agirait d'allonger la piste de 250 mètres encore (ce que nous n'aurons pas l'outrecuidance de revendiquer !).

La participation d'avions à réaction telle qu'elle était envisagée dimanche supposait donc simplement des passages de ces appareils au-dessus des Eplatures. Les Venom ont décollé de la base de Payerne et y sont retournés après leur magnifique démonstration. Le «Draken» lui, est venu depuis Emmen.

Nous voudrions traduire ici la profonde impression que nous ont causé les pilotes de la double patrouille de Venom. Pour avoir admiré très souvent les fameuses patrouilles nationales de France, d'Italie, d'Angleterre ou des USA spécialistes de la voltige, nous ne cacherons pas que nous éprouvions quelques craintes au sujet de nos pilotes militaires. Non pas du tout que nous mettions en doute leurs qualités, loin de là. Simplement nous constations qu'ils n'avaient eu que trois ou quatre jours pour se préparer à ce meeting, et que leur programme pourrait paraître un peu «plat» aux yeux des habitués.

Or le travail du plt. Baehler, de l'adj. Sitterding et des sgts. Chatzmann et Balsiger, toucha à la perfection. Ceci nous amène une fois de plus à regretter que les chefs de notre armée de l'air ne se décident pas à créer une patrouille nationale de voltige. Ce ne sont pas les éléments doués qui manquent dans nos escadrilles. Nous en avons eu la preuve aux Eplatures.

La voltige pure

Le public apprécie les démonstrations d'appareils volant à grande vitesse et nous ne pouvons, personnellement, nous empêcher de dire que le pilote suédois aurait pu tirer infiniment plus de sa machine. Car le «Draken» est véritablement un avion sensationnel. Ne parlons même pas du «bang-bang». Mais il eût été indiqué d'effectuer un passage relativement lent, dans l'axe de la piste afin que chacun puisse admirer les lignes de l'avion. Un second passage à une centaine de mètres (le pilote n'est pas descendu à moins de 300 mètres au cours de sa démonstration) avec enclenchement de la post-combustion à la hauteur des tribunes, suivi d'une fulgurante montée en chandelle agrémentée de quelques tonneaux, aurait certainement frappé le public bien davantage.

Le public a vibré également aux exploits des deux grands as de la voltige pure, Biancotto et Liardon. Chacun sait que les gestes par lesquels se conduit un avion sont, à tout prendre, simples et peu nombreux. Mais eux deux, mieux que quiconque, sont à même de montrer toutes les nuances dans leur exécution, qui font toute la différence entre le bon pilote et le virtuose ! Souplesse, harmonie, maîtrise, contrôle, dosage, tous ces mots sont insuffisants pour évoquer ce sens subtil dont font preuve ces deux grands seigneurs du ciel. Il existe incontestablement un «don», cet impondérable qui, dans tous les sports, détermine la « classe ».

Dimanche matin, F. Liardon ne tenait plus en place. Il voulait absolument « se mettre la tête en bas ». C'est que le pilotage assoupli, affiné, pur de toute bavure, procure à l'exécutant de si profondes satisfactions qu'il ne peut plus guère résister au plaisir d'enchaîner les figures. D'ailleurs la recherche jamais lassée de la perfection est un puissant stimulant d'un des plus nobles aspects de la personnalité humaine : ce besoin de se dépasser constamment qui hante certaines âmes. Les idéalistes de l'espace tels que les Liardon, les Biancotto, les Sallaz, les Chasak, trouvent là un champ d'action qui répond à leurs profondes aspirations, tant intellectuelles que physiques.

Puisse l'exemple de ces « Grands » de l'aviation susciter de nouvelles vocations parmi les jeunes. C'est à eux que nous avons d'abord songé en organisant ce meeting et nous considérons qu'il eût été profondément injuste de priver un seul d'entre eux de ce spectacle en exigeant une taxe d'entrée. Nous voudrions que beaucoup de ces jeunes découvrent à leur tour les innombrables beautés du vol. La terre est riche en splendeurs, admirables dans leur multiple diversité. Grâce à l'avion, ils découvriront avec une stupeur ravie des merveilles qu'ils ne peuvent soupçonner.

Ce meeting aura peut-être eu pour effet de gagner de nouvelles sympathies à l'aviation. Dans ce cas le but aura été atteint.

G. Z.

Maurice Gloor s'apprête à atterrir à proximité du point fixé.
(Press-Photo-Actualité)

Le «mur» du son

Plusieurs spectateurs nous ont demandé dimanche ce qu'était au juste ce fameux « mur » du son et pour quelle raison, lorsqu'un avion le franchissait, une détonation, semblable à un coup de canon, se produisait. L'explication scientifique et complète de ce phénomène risquerait fort de nous coûter quelques colonnes de ce journal. Bornons-nous donc à résumer le plus simplement possible.

Les avions qui approchent de Mach 1 (c'est-à-dire de la vitesse du son qui atteint 1227 km.-heure au niveau de la mer et à la température de 24 degrés C ; vitesse qui varie d'ailleurs avec l'altitude) se heurtent à certains phénomènes, aujourd'hui bien connus. Aux vitesses normales, l'air est prévenu de l'arrivée du bord d'attaque d'une aile par ce qu'on appelle une onde de choc qui ouvre un passage et permet à l'air de glisser en filets réguliers sur les ailes. C'est un peu comme la vague qui précède l'étrave d'un bateau se déplaçant très rapidement dans l'eau.

A l'approche de la barrière sonique, cette onde de choc n'a plus le temps d'avertir l'air qui s'amasse en gros bourrelets devant l'aile et, au lieu de couler régulièrement, forme des remous, s'engouffre au-dessus de certains points de l'aile, crée un vacuum en d'autres, passe au-dessus de Mach 1 en certains points, en-dessous en d'autres. C'est ce flot d'air désordonné que les appareils supersoniques franchissent.

Dimanche, les oreilles exercées ont pu percevoir la double détonation provoquée par le « Draken » alors qu'il atteignait une vitesse dépassant 1200 km.-heure à l'ouest du Locle (le pilote suédois avait malheureusement commis une erreur en pensant qu'il allait survoler La Chaux-de-Fonds alors qu'il n'était qu'au Locle !). Ces détonations étaient provoquées par l'air comprimé devant les ailes, emplissant soudainement le vacuum créé derrière le bord de fuite.

12 délicieux Potages Knorr

toujours au même prix: 4 assiettes

60 cts.

N'est-ce pas étonnant qu'il y aît aujourd'hui encore 12 délicieux Potages Knorr du même prix et, bien entendu, **de la même qualité** qu'auparavant!

Dans la gamme des Potages Knorr admirablement conçue pour plaire à tous les goûts du jour, choisissez la soupe qui vous fait envie aujourd'hui. Les Potages Knorr vous offrent un choix infiniment varié... et tous sont parfaitement délicieux!

Dans l'assortiment à 60 cts.:
Florida
Velouté aux œufs
Tomato
Potage aux crêpes
Princesse
Napoli
Pois gourmets au fumet de jambon
Crème de poireau à la Romande
Potage dé poules aux pâtes
Crème de bolets
Graziella
Potage écossais

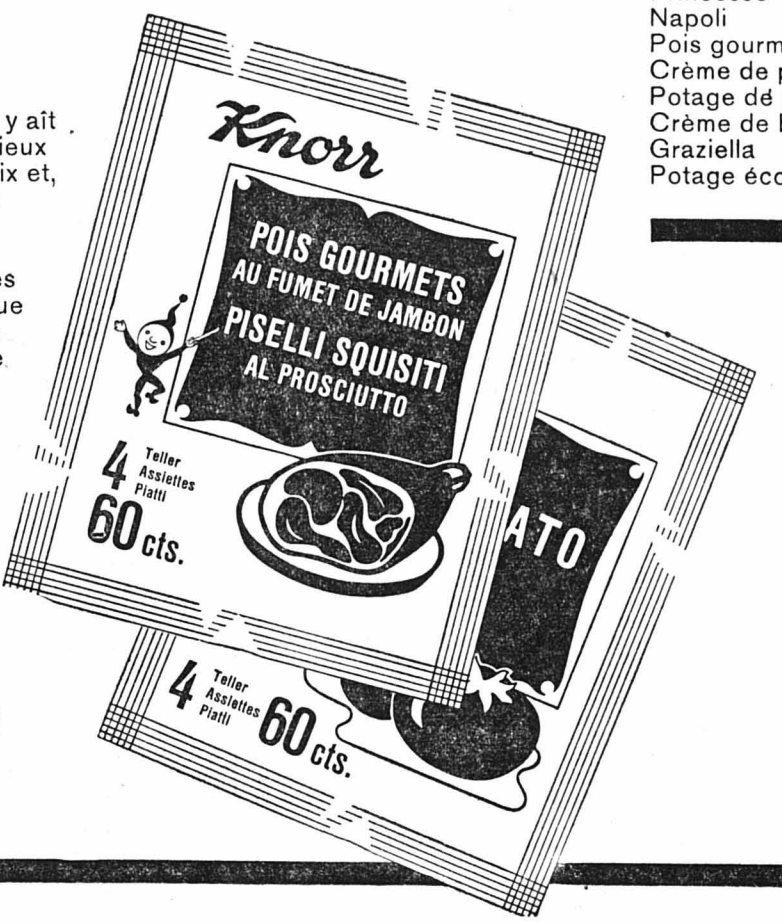

Depuis qu'existent les modernes Potages Knorr,

la soupe est un régal!

Ne remettez pas au lendemain...

l'achat de votre gaine
et de votre soutien-gorge

WARNER'S - Le Gant

c'est votre silhouette modifiée,
c'est votre taille assouplie,
c'est votre ligne façonnée,
c'est votre buste souligné.

En vente chez:

Mme NELLY LIENGME

Av. Léopold Robert 21 Téléphone 2 24 79

Stella Filtra

la cigarette Maryland douce et racée
au filtre vraiment efficace

Fr. 1.–

L1

VOYAGEUR
A LA COMMISSION

Voyageur à la commission de première force est demandé pour visiter la clientèle dans pharmacies et drogueries pour articles sanitaires. Discrétion absolue. Faire offres case postale No 11 731 LA CHAUX-DE-FONDS I.

UNION OUVRIÈRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

Le poste d'employé-secrétaire est mis au concours.

Il est demandé aux postulants: Connaissance approfondie du mouvement ouvrier et être versé en particulier dans les questions sociales. Sténo-dactylographie indispensable. Avoir de bonnes notions de comptabilité, et connaissance de la langue allemande désirée. Devra travailler seul.

Entrée en fonction le 1er novembre 1958.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, sont à adresser au Secrétariat de l'Union Ouvrière, Case postale 37.852, La Chaux-de-Fonds.

Les garçons aiment les chic souliers HUG
Prix imbattable HUG, qualité HUG

20031
25.80
36—39
rindbox noir
garniture Indiana

20030
27.80
36—39
rindbox noir
brun
garniture Indiana

J. KURTH S A

Avenue Léopold-Robert 58 - LA CHAUX-DE-FONDS

Réparations

Confiez-nous vos chaussures à réparer
Travail prompt et soigné au plus juste prix
Atelier moderne avec machines perfectionnées

CHEF D'ATELIER

Horloger complet, diplômé,
cherche changement de situation

Faire offres sous chiffre **A. F. 17487, au bureau de L'Impartial.**

Une annonce dans «L'Impartial» assure le succès

Vos dettes

sont-elles un poids trop lourd pour votre budget? Adressez-vous à nous en

TOUTE CONFIANCE

nous voulons vous aider (timbre-réponse).
A BOVET, Gestion de dettes, Bâle 5, case 138/25.

Termineur

entreprendrait encore de **500 à 800 pièces (par mois)** de terminages ancre, grandeur 10½''' à 18'''. Bonne qualité. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 17716

Jeune fille

connaissant le service de table est demandée au Sanat. Neuchâtelois, **Leysin. Tél. (025) 6 24 21.**

ON DEMANDE

Sommelière

ou débutante. — S'adr. Brasserie Tivoli, Est 22, tél. 2.33.31.

A vendre faute d'emploi

1 machine

à passer à la paille de fer et bloquer, convient pour établissement. Téléphoner au (039) 3.26.73.

JEUNE 21 sept. Dimanche dép. 5 h.	**CHAMONIX-COL de La FORCLAZ** par Genève-Vallée d'Arve-Chamonix-Col des Montets-La Forclaz-Martigny-Vevey-Lausanne. Prix de la course seule Fr. 27.— Possibilité de monter aux Aiguilles du Midi ou Brévent.
Dimanche 21 sept. dép. 6 h.	**LA SCHYNIGE-PLATTE,** merveilleux panorama sur les Alpes par Thoune -Interlaken - Wilderswil, retour par Oberhofen-Gunten. Avec chemin de fer de montagne compris Fr. 25.—.
Dimanche 21 sept. dép. 7 h.	**LAUSANNE,** Comptoir Fr. 12.—
Lundi 22 sept. dép. 7 h.	**TOUR DU LAC DE GRUYERE départ 13 h. 30 Fr. 13.—**

Garage Giger

Av. L.-Robert 147
Téléphone 2.45.51

PIERRE GREUB
CHAUFFAGES CENTRAUX - LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre avantageusement

CABRIOLET

Plymouth-Overdrive, couleur noire, intérieur bleu-ciel et crème, 50.000 km., état de neuf, première main, superbe occasion. — S'adresser à Carnal & Cie, Nord 152, La Chaux-de-Fonds. Tél. 2 12 71.

Raison de santé. **Urgent.**

Garage de Neuchâtel

offre à **mécanicien sur autos** qualifié l'exploitation de son atelier de réparation à exploiter à son compte. Conditions à discuter.

Offres sous chiffre **P 5704 N, à Publicitas, Neuchâtel.**

Baux à loyer - Imprimerie Courvoisier S. A.

L'ACTUALITÉ SUISSE

Pierre Jaccoud maintenu en détention

GENEVE, 16. – **Lundi, en fin de matinée, la Chambre d'accusation s'est occupée du cas de Pierre Jaccoud, inculpé dans l'affaire du crime de Plan-les-Ouates. Il y a trois mois que l'ex-bâtonnier genevois a été arrêté et pour que sa détention puisse être prolongée, il fallait que la Chambre d'accusation, organe de contrôle de l'instruction, décide de prolonger cette détention pour une nouvelle période de trois mois.**

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les points nouveaux révélés au cours de cette audience.

Plus de centrale téléphonique manuelle en Suisse

FINHAUT, 16. – Le dernier central téléphonique manuel a été supprimé ce matin à sept heures. Avec les nouveaux centraux téléphoniques automatiques de la vallée supérieure du Trient, mis en service ce matin, s'achève l'automatisation du Valais et de la Suisse romande. La manifestation d'inauguration, présidée par M. Mevillot, directeur des téléphones à Sion, a eu lieu en présence du préfet Gross, de St-Maurice, et des présidents des communes de la vallée.

Condensé suisse

ZURICH. – La SAFFA a fermé définitivement ses portes lundi soir. Lundi, une soirée familière a réuni les membres du comité d'organisation. A 23 h. 45 une brève cérémonie de clôture se déroula sur la place de fête.

LAUSANNE. – **Vendredi soir, un hôte de passage était attaqué et menacé d'un revolver par deux jeunes gens. Il fut roué de coups. La police de sûreté vaudoise réussit à arrêter les agresseurs. Ils ont été remis à la Chambre pénale des mineurs.**

BROUGG. – Les journées des cadets suisses se sont déroulées de vendredi à dimanche à Brougg, en présence de 5500 cadets répartis dans 47 corps.

HERISAU. – **On a arrêté à Hérisau un individu qui, habillé en prêtre, vendait des images saintes et s'offrait à lire des messes au couvent d'Einsiedeln. Il a opéré pendant quatre semaines. L'escroc, âgé de 34 ans, est valet de ferme.**

BREMGARTEN (Argovie). – Au cours de travaux effectués dans une chapelle à Bremgarten, on a découvert des fresques que l'on peut dater du milieu du XVe siècle.

La vie jurassienne

BIENNE

Un Biennois se tue à la Blümlisalp

(Corr.) — **Dimanche, un aviateur bernois qui survolait la région de la Weissefrau (Blümlisalp) a aperçu deux alpinistes victimes d'une chute. L'aviateur Martignoni se rendit sur les lieux où il découvrit un cadavre et un blessé. Ce dernier fut transporté à l'hôpital de Sion. Il s'agit d'un Biennois, M. Albert Wolfensberger, 29 ans, célibataire, ouvrier C. F. F., domicilié à la route de Mâche 35 a. La victime de ce drame est M. Fridolin Hefti, 24 ans, ouvrier C. F. F. également, domicilié à Bienne.**

BASSECOURT

Un jeune garçon se noie

PRÈS DE MORGES

Les élèves de l'Institut La Longeraie, près de Morges, s'étaient rendus samedi après-midi à la Cure-d'Air, près l'embouchure de la Morges, pour s'y baigner.

Au nombre de plus d'une centaine, ils étaient répartis en six groupes.

On ne sait exactement ce qui se passa alors, car ce n'est qu'au retour que l'on s'aperçut que le jeune Jacques Rebetez, 11 ans, dont les parents habitent Bassecourt, n'était pas de retour avec ses camarades.

On dépêcha à la Cure-d'Air un des maîtres, qui constata que les habits du jeune garçon étaient encore au bord de l'eau. Alerté, un pêcheur monta immédiatement dans son canot pour explorer les lieux. On ne devait pas tarder à découvrir, par un mètre de fond, le corps du jeune garçon. Le pulmotor et tous les soins prodigués ne purent ramener à la vie le jeune garçon, qui avait été immergé trop longtemps. Nous compatissons bien sincèrement à la douleur des parents.

En pays neuchâtelois

LE LOCLE

Quant l'autorail ne s'arrête pas

(Corr.) — Dimanche matin à 8 h. 24, l'autorail arrivant de Besançon ne s'est pas arrêté assez tôt en gare du Locle et a tamponné le butoir à une vitesse de 20 à 25 kilomètres à l'heure ! Il semble que le mécanicien responsable ait été victime d'un malaise. Un essieu de la machine était sorti des rails, mais les dégâts ne sont pas importants. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personne.

Le couronnement des fontaines

Incidents à Buttes

(Corr.) — Ainsi que nous l'avons rappelé dans un précédent numéro, les villages de Môtiers et Buttes ont couronné et illuminé leurs fontaines en souvenir du 12 septembre 1812, entrée de Neuchâtel, principauté prussienne, dans la Confédération suisse.

Au chef-lieu du Val-de-Travers, une foule nombreuse a participé à cette fête populaire qui, selon la tradition, s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique.

A Buttes, il y avait un nombre inaccoutumé de visiteurs, le pasteur du lieu, M. Huttenlocher, ayant invité les membres de l'Association pour les chevrons à venir rendre visite au village de la Roche au Singe.

Cette manifestation « chevronniste » n'a pas été, en général, fort appréciée du public très attaché au drapeau tricolore des révolutionnaires de 1848. Les gosses ont spécialement manifesté contre les chevrons qu'ils ont bombardés de cailloux dans l'après-midi déjà.

Le soir, près de la fontaine de la cure, M. Jean-Paul Bourquin, député libéral du Vignoble, a pris la parole en faveur des chevrons. Puis à une fontaine voisine, M. S. Bouquet, instituteur, a harangué la foule, pour parler des révolutionnaires et des raisons qui les firent changer de drapeau il y a 110 ans. Après cette allocution, des enfants ont fait flamber un drapeaux aux chevrons.

La musique est ensuite allée jouer devant toutes les autres fontaines pour finalement se produire devant celle de la place centrale du village où les enfants ont chanté sous la direction d'une institutrice.

Psychologiquement, ce fut une erreur d'organiser une manifestation «chevronniste» à Buttes en cette soirée du 12 septembre, car la grande majorité des Butterans est fermement attachée au drapeau rouge-blanc-vert. Les dernières votations qui ont eu lieu à ce propos sont là pour en témoigner sans équivoque.

LA CHAUX-DE-FONDS

Course de la Société mixte d'accordéonistes

On nous écrit :

La Société mixte d'accordéonistes « La Chaux-de-Fonds », a fait dimanche sa traditionnelle course annuelle, et pour la circonstance, le comité avait organisé une course surprise en zig-zag. 65 participants prirent part à cette sortie, où tous les moyens de traction avaient été prévus, train, trolleybus, bateau et marche. Le but de cette course était Praz, où un dîner copieux a été servi. Un questionnaire a été remis à chaque participant qui devait répondre à six questions ayant trait à la course. Il était intéressant d'entendre les participants émettre leur opinion chaque fois que l'on changeait de véhicule qui nous transportait à une destination autre que celle prévue. Aussi l'ambiance y régna en maître toute la journée, et chacun gardera le meilleur souvenir de cette belle course en zig-zag.

F. A.

Après un accident mortel à Morteau

Nous avons relaté hier le tragique accident dont furent victimes, samedi, deux personnes habitant au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

Nous indiquions que M. Chanot était décédé des suites de ses blessures. Il s'agissait en fait de M. Jean-Emile Chalot, âgé de 32 ans, et habitant Le Locle, où il travaillait dans une fabrique d'assortiments.

Nous réitérons à la famille du défunt, nos sincères condoléances.

ETAT CIVIL DU 15 SEPTEMBRE 1958

Naissances

Némitz Michel Boris, fils de Serge Boris, notaire, et de Mary - Madelaine née Bargetzi, Neuchâtelois. — Jeanmaire - dit - Quartier Charles - Albert, fils de Willy - Sylvestre, camionneur, et de Agatha née Schaller, Vaudois.

Promesses de mariage

Noverraz Roger - Francis, faiseur d'étampes, Vaudois, et Minghetti Carmelina, Tessinoise. — Gachoud Paul - Michel, horloger, Fribourgeois, et Jacot Marie - Claire, Neuchâteloise.

Mariage

Signer Pius, typographe, Zougois, et Facchin Rosa - Liliana, Italienne.

Décès

Inhum. Gaudard née Lauper Anna, épouse de Félix - Joseph, née le 15 mai 1915, Fribourgeoise. — Incin. Diacon née Houriet Emma - Alice, veuve de Charles, née le 4 avril 1903, Neuchâteloise. — Incin. Schöpfer Pierre - André, époux de Denise - Hélène née Stauffer, né le 21 décembre 1931, Bernois. — Incin. Regazzoni née Matthey-Junod Angèle - Olga, née le 30 septembre 1890, Tessinoise, épouse de Paul - Edouard.

Après l'attentat contre M. Soustelle

Les agresseurs étaient au nombre de trois. Deux ont déjà été arrêtés. La police redouble d'activité pour mettre fin au terrorisme

PARIS, 16. — AFP. — Au sujet de l'attentat contre M. Jacques Soustelle, le ministère de l'Intérieur, dans un communiqué, déclare :

Ce matin à 8 heures 40 gmt., place de l'Etoile, M. Jacques Soustelle, ministre de l'information, a échappé à un attentat organisé par les tueurs du F. L. N.

Malheureusement, un passant a été atteint mortellement par les balles des agresseurs et trois autres personnes ont été également blessées, dont un employé du métropolitain.

Un des agresseurs avoue...

Un des tueurs du F. L. N., Abdelassid Cherouk, qui a participé lundi matin à l'agression contre M. Jacques Soustelle, et qui a été appréhendé dans les couloirs de la station de métro Etoile, a pu être entendu hier après-midi par les policiers de la Brigade criminelle chargés de l'enquête.

Cherouk a avoué. Il a reconnu qu'il a tiré à coups de pistolet sur la voiture du ministre de l'information. « On m'en avait donné l'ordre, et j'ai agi par crainte de représailles, a-t-il déclaré. J'ai rencontré samedi soir dans un café de la Place d'Italie un militant du F. L. N. qui m'a demandé de me rendre dimanche soir, à 22 heures, à la station de métro Kleber. Je devais tenir sous le bras un exemplaire d'un hebdomadaire parisien. Je suis allé à ce rendez-vous. Là, j'ai été abordé par un coreligionnaire que je n'avais jamais vu. »

L'autre a été arrêté

Cherouk a ajouté qu'au cours de la chasse à l'homme dans les couloirs du métro Etoile, où il s'était réfugié, il n'avais pas tiré sur les passants : « D'ailleurs, a-t-il précisé, mon arme s'était enrayée ».

Cette dernière précision paraît exacte. En effet, les quatre personnes qui ont été tuées ou blessées ont été atteintes par des balles de mitraillette. C'est donc un Musulman algérien en fuite qui a tiré sur les passants. D'ailleurs une mitraillette a été retrouvée abandonnée dans les couloirs du métro.

Quant à l'autre auteur de l'attentat, Mouloud Ouraghi, qui a été arrêté avenue Hoche alors qu'il attaquait un automobiliste et qui a été très grièvement blessé par un gardien de la paix motocycliste, son état n'a pas permis aux enquêteurs de le questionner.

Le troisième court toujours

L'existence du troisième terroriste, actuellement en fuite, a été établie grâce à une mitraillette qui a été retrouvée dans les couloirs souterrains traversant la Place de l'Etoile. L'arme était tachée de sang.

Pour protester contre le référendum algérien

Grève générale d'une demi-heure en Tunisie

TUNIS, 16. — AFP — **Le mot d'ordre de grève générale d'une demi-heure, lancé par le Comité du secrétariat permanent du Maghreb arabe pour protester contre l'extension en Algérie du referendum, a été appliqué mardi matin.**

A Tunis, notamment, toute activité a cessé de 10 à 10 h. 30. Dans les administrations, les fonctionnaires ont arrêté le travail. Cafés et magasins avaient baissé leurs rideaux et les transports en commun ont cessé de circuler.

Une bombe éclate à Marseille

MARSEILLE, 16. – **Dans l'enceinte du camp militaire de Mont Furon, une bombe a éclaté mardi matin. Un char d'assaut a sauté au moment où des militaires le mettaient en marche. Il y aurait un mort et six blessés.**

Epais brouillard à Londres

LONDRES, 16. — AFP. — Une nappe de brouillard s'est étendue pendant la nuit sur la région londonienne, réduisant par endroits la visibilité à une dizaine de mètres. Le trafic aérien a été interrompu. L'avion de la BOAC en provenance de Chicago a été dérouté sur Bruxelles. L'avion de la compagnie «Alitalia» en provenance de Rome a dû se poser à Paris de même que l'avion de la «Swissair» en provenance de Bâle. Les avions à destination de Dublin, Prague, Bruxelles et Malte n'ont pu prendre le départ.

En Afrique du Sud

Ségrégation raciale partout !

LE CAP, 16. — Reuter — Le premier ministre et ministre des affaires indigènes sud-africain, M. Verwoerds, a annoncé lundi soir devant le Parlement, que la politique de ségrégation raciale ne serait pas seulement appliquée entre les Blancs et les gens de couleur, mais aussi entre les gens de couleur et les Africains, et entre les Africains et les Indiens. M. Verwoerds, a énergiquement défendu à cette occasion la politique de son gouvernement, tendant vers une séparation des races et il a souligné, que non seulement les gens de couleur demandaient cette ségrégation, mais aussi les Zoulous, qui ont demandé protection contre les Indiens.

Aux Etats-Unis

Catastrophe ferroviaire

Il y a probablement 50 morts

ELIZABETH (New-Jersey), 16. — AFP — **Lundi matin, un train de banlieue a franchi accidentellement un pont tournant, inexplicablement ouvert, qui enjambe la baie de Newark.**

Les deux locomotives Diesel et deux des cinq wagons du train, dans lequel se trouvaient une centaine de voyageurs se rendant à leur travail à New-York, sont tombés à l'eau. Un troisième wagon est resté suspendu au-dessus de la baie.

Des équipes de sauveteurs sont sur les lieux et repêchent les voyageurs tombés à l'eau. Le service des gardes-côtes alerté contribue au sauvetage.

Un porte-parole de la compagnie « Jersey Central » a confirmé que les corps de 15 victimes de l'accident de chemin de fer de lundi matin ont été repêchés par les gardes-côtes dans la baie de Newark.

Le porte-parole a déclaré que 30 à 40 passagers n'avaient pu s'échapper du deuxième wagon complètement submergé. Il est donc possible que le bilan des victimes de l'accident de chemin de fer se monte à plus de 50 morts.

Pour prévenir toute attaque par surprise

UNE NOTE SOVIÉTIQUE

MOSCOU, 16. — AFP — **Dans sa note remise lundi soir, le gouvernement soviétique déclare qu'il prend note de l'attitude favorable du gouvernement américain à la proposition faite par M. Krouchtchev dans son message du 2 juillet 1958 au président Eisenhower, à savoir : que les représentants qualifiés, y compris les experts militaires des deux puissances, et éventuellement d'autres pays, se réunissent pour étudier les aspects pratiques du problème de la prévention des attaques surprises afin d'élaborer, au cours d'une période déterminée d'avance, des recommandations concernant les mesures à prendre pour prévenir la possibilité d'une attaque-surprise.**

Une telle réunion pourrait être fructueuse si son travail était dirigé vers l'élaboration de recommandations pratiques.

En ce qui concerne la mise au point d'une réunion des experts, le gouvernement soviétique ne formule pas d'objection quant au lieu et à la date proposés par le gouvernement des Etats-Unis.

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction; elle n'engage pas le journal.)

Le Noël des Vieillards.

Cette fête tant attendue de nos aînés aura lieu le 29 novembre. Le Comité met tout en oeuvre pour leur offrir quelques instants de saine fraternité. Pour ce faire, nous avons besoin de la collaboration bienveillante de tous ceux qui peuvent nous aider, en leur recommandant de réserver bon accueil aux personnes dévouees qui se sont chargées de la collecte à domicile. N'oubliez pas qu'un jour aussi vous serez vieux, et que vous serez contents de trouver de la compréhension auprès des plus jeunes que vous.

MEMENTO

Mardi 16 septembre

CINE CAPITOLE : *20.30, Le Goût du Massacre,* f.
CINE CORSO : *20.30, Les Lumières du Soir,* f.
CINE EDEN : *20.30, Le Beau Serge,* f.
CINE PALACE : *20.30, Après Minuit,* f.
CINE REX : *20.30, La Bataille du Rail,* f.
CINE RITZ : *20.00, Géant,* f.
CINE SCALA : *20.30, La Haute Société,* f.

PHARMACIE D'OFFICE : *Pillonel, L.-Robert 58 a, Balancier 7.*

Un abonnement à « L'Impartial » vous assure un service d'information constant

BULLETIN DE BOURSE

Communiqué par l'UNION DE BANQUES SUISSES

Zurich : Obligations	Cours du 12	Cours du 16
3¼ % Féd. 46 déc.	102 d	102.10
3¼ % Fédéral 48	100.10	100.10d
2¾ % Fédéral 50	102.35	102.30
3 % Féd. 51/mai	100 d	99.90
3 % Fédéral 1952	100.10d	100 d
2¾ % Féd. 54/j.	95¾	95.80
3 % C. F. F. 1938	100 d	100 d
4 % Australie 53	103 d	103¼
4 % Belgique 52	102¾	102¾
5 % Allem. 24/53	103½	103 d
4½ % All. 30/53	852 d	850
4 % Rép. fr. 39	100½ d	100½ d
4 % Hollande 50	103¼	103
3¾ % Suède 54/5	97¾ d	97½
3½ % B. Int. 53/11	99 d	99¼
4½ % Housing 55	99¼ d	99
4½ % OFSIT 52 a/cert. opt.	101½	101¾
4½ % West Rand 54 a/dr. c.	106¾	106¾
4 % Pétrofina 54	101	100½ d
4½ % Montéc. 55	105 d	105½
4¼ % Péchiney 54	103¾	103¾
4½ % Caltex 55	106¼	106½
4½ % Pirelli 55	105	104¾
Actions		
Union B. Suisses	1615	1615
Soc. Bque Suisse	1315	1330
Crédit Suisse	1380	1387
Bque Com. Bâle	240 d	245 d
Conti Linoléum	525 d	525
Banque Fédérale	328 d	326 d
Electro-Watt	1237	1250
Interhandel	1940	1950
Motor Colombus	1182	1192
S. A. E. G. Sie I	85 d	86 d

	Cours du 12	Cours du 16
Elec. & Tract. ord.	235 d	240 d
Indelec	720	729
Italo-Suisse	420	400
Réassurances	2005	2075
Winterthour Acc.	820	825
Zurich, Assur.	4225	4275
Aar-Tessin	1170	1170
Saurer	1155	1160
Aluminium	3250	3650
Bally	1100	1125
Brown Boveri	2035	2080
Simplon (EES)	600	600 d
Fischer	1325	1345
Lonza	995	1000
Nestlé Aliment.	2995	3000
Sulzer	2190	2210
Baltimore & Ohio	168	172
Pennsylvania	60¼	64
Italo-Argentina	24½	26½
Cons. Nat. Gas Co	201 d	205 d
Royal Dutch	187½	188
Sodec	43	47½
Standard Oil	240½	241½
Union Carbide	472	479
Amer Tel. & Tel.	802	795 d
Du Pont de Nem	853	852 d
Eastman Kodak	547	540 d
Gener. Electric	284	290ex
Gener. Foods	303	298 d
Gener. Motors	194	193
Goodyear Tire	410	405
Intern. Nickel	356	368
Intern. Paper Co	468	470 d
Kennecott	400	412
Montgomery W	166	166½
National Distill	107½	110
Pacific Gas & El	245	242 d

	Cours du 12	Cours du 16
Allumettes «B»	72½ d	73½
U. S. Steel Corp	332	337
Woolworth Co	207 d	207 d
AMCA $	57.80	58¼
CANAC $ C	120	120
SAFIT £	10.10.0	10.10.6
FONSA, cours p	202	203
SIMA	1140	1140
Genève :		
Actions		
Chartered	41	41½
Caoutchoucs	38 d	38 d
Securities ord.	182	182½
Canadian Pacific	121½	128
Inst. Phys. port.	808	820
Sécheron, nom.	505	510 d
Séparator	182 d	185
S. K. F.	192 d	193 d
Bâle :		
Actions		
Ciba	4890	4895
Schappe	805	840
Sandoz	4420	4395
Hoffm.-La Roche	13050	13100

New-York : Actions	Cours du 12	Cours du 15
Allied Chemical	89	89½
Alum. Co. Amer	79	81
Alum. Ltd. Can.	28⅝	29
Amer. Cyanamid	52¼	53⅛
Amer. Europ. S.	42 d	42
Amer. Tobacco	86¾	86¾
Anaconda	51⅞	54½
Atchison Topeka	24⅛	24⅜
Bendix Aviation	57⅜	58
Bethlehem Steel	47¼	48¼
Boeing Airplane	45⅜	46⅜

	Cours du 12	Cours du 15
Canadian Pacific	28½	30
Chrysler Corp.	55¼	56⅛
Columbia Gas S.	20	20⅛
Consol. Edison	53⅞	54¼
Corn Products	45½	46
Curt.-Wright C.	28⅞	29⅛
Douglas Aircraft	58⅛	58¾
Goodrich Co	70½	69¾
Gulf Oil	110	111
Homestake Min.	40¼	40⅛
Int. Business M.	400	407¼
Int. Tel & Tel	43¾	44⅞
Lockheed Aircr.	53⅛	54⅛
Lonestar Cement	35⅜	35⅞
Nat. Dairy Prod.	45½	45¾
N. Y. Central	19½	20½
Northern Pacific	47½	49⅛
Pfizer & Co Inc.	76¼	78⅝
Philip Morris	55	56
Radio Corp.	38¼	39½
Republic Steel	59⅝	62
Sears-Roebuck	32½	33
South Pacific	53	54
Sperry Rand	19¾	19⅝
Sterling Drug I.	40¼	40¼
Studeb.-Packard	7¾	7⅞
U. S. Gypsum	86½	88
Westinghouse El.	63¾	64¾

Tendance : plus ferme

Billets étrangers:	Dem.	Offre
Francs français	0.93	0.95½
Livres Sterling	11.80	12.04
Dollars U. S. A.	4.27	4.29½
Francs belges	8.54	8.65
Florins holland.	112.25	114.—
Lires italiennes	0.67½	0.70
Marks allemands	101.40	102.50
Pesetas	7.76	8.05
Schillings autr.	16.35	16.57

BAUMANN-JEANNERET

GENÈVE

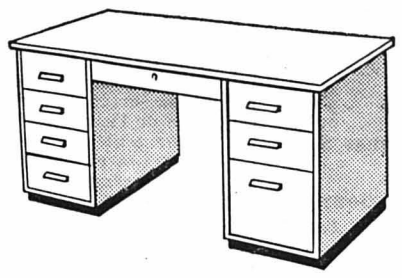

Bureau solide, très bonne qualité, chêne. Fermeture centrale de tous les tiroirs par le tiroir du milieu depuis **Fr. 445.—**

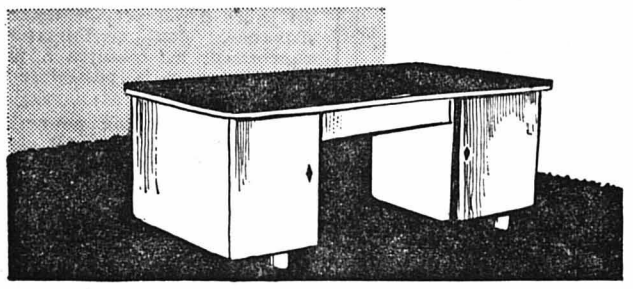

Du petit bureau privé au bureau directorial, noyer ou hêtre depuis **fr. 255.—**

Combinaison d'éléments mobiles « Domino ». Ces éléments s'adaptent à une infinité de places de travail, du bureau de dactylo au bureau directorial avec table de conférence.

Table de dactylo. Corps à gauche ou à droite, depuis **fr. 105.—**

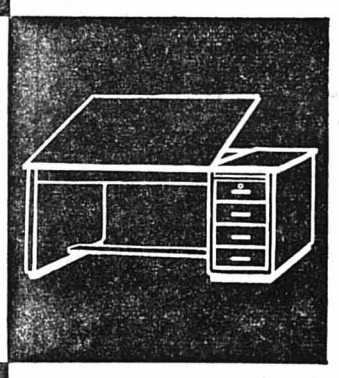

Table-pupitre à dessin. Genres et dimensions divers depuis **fr. 340.—**

Instruments et appareils à dessiner. Choix très complet. Machines ultra-modernes RWD.

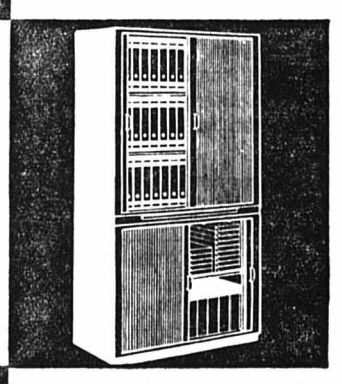

Armoire à rideaux, à fermeture latérale ou verticale. Modèles divers s'incorporant facilement dans un ensemble depuis **fr. 207.—**

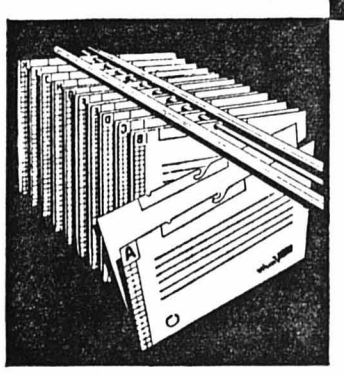

Systèmes de classements modernes, vertical ou latéral.

Visitez notre stand au COMPTOIR SUISSE A LAUSANNE : halle V, stands 567 et 568.

Vous trouverez chez nous les meilleures marques de meubles de bureau en bois et en acier ainsi que tout le matériel du bureau commercial et technique.

BAUMANN-JEANNERET

MEUBLES DE BUREAU

49, rue du Stand — 3, Boulevard G.-Favon

Genève — Tél. (022) 24 22 10

Pour toi, pour moi, pour nous, des Tortellini !

Qualité Lenzbourg

1/2 boîte	Fr. 1.35
1/1 boîte	Fr. 2.40
2/1 boîte	Fr. 4.45

Les délicieuses petites couronnes de pâte à nouilles, fourrées de fin hachis de viande, accompagnées d'une sauce relevée

Accordez-vous la meilleure qualité... demandez Hero !

Conserves Hero Lenzbourg

BERTHOUD CLOTURE TOUT

COLOMBIER/N'tel

Téléphone (038) 6 30 24

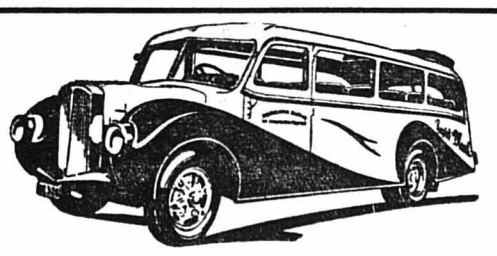

JEÛNE FÉDÉRAL

Samedi et dimanche 20-21 sept	**Les Vosges - L'Alsace** 1 jour ½	Fr. 52.—
Dimanche 21 sept. dép. 6 h.	**La Forêt-Noire - Le Titisee**	Fr. 25.—
Dimanche 21 sept. dép. 7 h.	**Château-d'Oex - Le Montreux Oberland - La Gruyère**	Fr. 18.—
Lundi 22 sept. dép. 9 h.	**Gempenach** avec bon dîner	Fr. 20.—
Lundi 22 sept. dép. 7 h.	**Lausanne - Comptoir suisse**	Fr. 12.—
Lundi 22 sept. dép. 14 h	**Goumois - Jura français**	Fr. 8.—

Garage GLOHR L.-Robert 11a Tél. 2.54.01

Une nouveauté révolutionnaire !!!

Premier rasoir électrique avec pile

2 piles de 1,5 v : montées dans le rasoir

Prix extraordinaire
Rendement efficace
Economique
Pas de réparation
Garantie une année
Démonstration et vente au

Fr. 27.50

Salon du Grand Pont

La Chaux-de-Fonds

Tél. 2.20.55

MAGASIN

à louer pour le 1er octobre

au centre, avec 2 pièces arrières, ainsi que logement disponible dans la maison, petite location. Faire offres sous chiffre **U. V. 17713, au bureau de L'Impartial.**

La direction de la Société suisse pour l'assurance du mobilier, à Berne, cherche jeune

collaborateur pour service interne

capable d'effectuer un travail précis et diligent. Place stable avec possibilités d'avancement. Caisse de retraite. — Les offres avec curriculum vitae et photo sont à adresser à la Direction de la Mobilière suisse, Case postale Transit, à Berne.

La prochaine récolte de pommes de terre

dépassera les 150.000 wagons de l'an dernier

Comme chaque année à la même époque, la régie fédérale des alcools a édicté, le 5 septembre dernier, des instructions concernant les prix des pommes de terre à la production et les mesures à prendre pour favoriser l'utilisation et l'écoulement de la récolte 1958, particulièrement bonne.

En tête de ces instructions, la régie donne une définition des pommes de terre de table, lesquelles doivent être sèches, normalement formées et avoir au minimum une largeur de quatre centimètres et demi. Naturellement, celles-ci ne seront atteintes d'aucune maladie ou d'autres défauts pouvant altérer leur qualité et conservation. Elles ne présenteront, non plus, un épiderme verdâtre résultant d'une trop longue exposition au soleil. Cette définition a pour objet d'établir une distinction, que les consommateurs ne devraient pas ignorer, entre ces dernières et les pommes de terre pour l'affouragement. Celles-ci appartiennent aux variétés destinées exclusivement à l'alimentation du bétail ainsi que les tubercules d'autres variétés, également sains, mais trop petits, verdâtres ou présentant certaines défectuosités. De plus, les pommes de terre de toutes les variétés livrées non triées, telles qu'elles sont récoltées, sont également comprises dans la catégorie des fourragères.

Une forte surproduction et...

La culture de la pomme de terre est grevée de frais de production très élevés. En plus de nombreux soins culturaux, entraînant des frais de main-d'œuvre en constante augmentation, le producteur doit faire face à de grosses avances pour l'achat des semenceaux et des engrais et lutter contre les maladies et parasites. Néanmoins, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'agriculture suisse produit, bon an mal an, environ 15.000 wagons de pommes de terre en trop malgré les possibilités de gain très réduites offertes par cette culture.

Cette suproduction, dont l'utilisation sans distillation est de plus en plus difficile, ne diminuera vraisemblablement pas à l'avenir. En effet, depuis la fin de la guerre, les surfaces cultivées en pommes de terre ont subi une réduction de 32.500 hectares (89.000 hectares en 1945 et 56.500 en 1957). Par contre, grâce à une notable amélioration des rendements à l'hectare qui ont passé de 187 kilos en 1945 à 265 kilos en 1957, la production indigène de pommes de terre se maintient en 1957 presque au même niveau qu'en 1945, soit :

1940, 88.000 wag. 10 t. pour 51.500 ha.
1945, 166.000 wag. 10 t. pour 89.000 ha.
1950, 120.000 wag. 10 t. pour 55.500 ha.
1955, 110.000 wag. 10 t. pour 57.000 ha.
1957, 150.000 wag. 10 t. pour 56.500 ha

Quant à la récolte 1958, on admet que les 55.000 hectares cultivés produiront une récolte supérieure aux 150.000 wagons de l'an dernier. De toutes les mesures préconisées au sujet de cette surproduction, il n'est pas fait mention d'une plus ample réduction des surfaces cultivées pour des raisons d'ordre surtout technique. Par ailleurs, il est fort probable que la deuxième sucrerie, dont la construction ne dépend plus que du succès que rencontrera la souscription récemment ouverte, aura une influence dans ce sens sur les surfaces cultivées en pommes de terre.

... Sa transformation en flocons

De toutes les mesures prévues pour absorber les excédents tout en facilitant l'écoulement de la récolte, la transformation en flocons joue un rôle décisif. Il est probable que cette année 15.000 wagons seront dirigés sur les 7 fabriques de flocons dont la capacité journalière s'élève à environ 600 tonnes, soit 1800 wagons par mois. La fabrication de farine, qui n'a pas rencontré les faveurs des boulangers et consommateurs, a été limitée jusqu'à ce jour aux possibilités de vente des fabricants. Néanmoins, on admet que 2000 à 3000 wagons seront également utilisés de cette manière.

L'écoulement des produits de pommes de terre a été assuré ces dernières années, en liant les importations de fourrages à la prise en charge proportionnelle de flocons et farine par les importateurs, soit 700 kilos de produits de pommes de terre pour 10 tonnes de fourrages importés. Les porcheries industrielles ont également l'obligation d'acheter des produits de pommes de terre dans la même proportion (7 %) par rapport à leurs achats de fourrages concentrés, pour autant qu'elles n'acquièrent pas des pommes de terre fraîches en quantités correspondantes. La quantité à prendre en charge par ces porcheries s'élève en moyenne à environ 40 kilos de produits de pommes de terre ou 160 kilos de pommes de terre fraîches par unité porcine et par an. Cette obligation de prise en charge pour les importateurs et porcheries industrielles permet d'écouler 3000 wagons de flocons pour une importation annuelle de 44.000 wagons de fourrages concentrés.

Ces dernières années, des essais en grand ont été effectués en vue d'utiliser la farine de pommes de terre comme complément de stabilisation aux ensilages verts. Les expériences faites furent assez concluantes pour prévoir une extension de ce mode d'utilisation. De même, de bons résultats furent obtenus par l'emploi de flocons lors de la préparation d'ensilage. Il est à supposer qu'avec le temps des quantités importantes de farine et de flocons seront employées de cette manière.

Enfin, relevons que de 1954 à 1957, le 73 % en moyenne des pommes de terre de table, fourragères et semenceaux ont été utilisées par les producteurs pour leurs besoins personnels. La moitié du rendement total des cultures a été donné au bétail dans les exploitations agricoles, où des quantités considérables sont étuvées chaque année à l'aide de machines ambulantes, puis ensilées pour l'affouragement au printemps et en été. L'emploi de pommes de terre fraîches et ensilées pour l'alimentation du bétail doit être encouragé, car il constitue le moyen d'utilisation le plus économique, peut-on lire dans le dernier rapport de la régie des alcools à la Commission des spécialistes.

Rien de nouveau au sujet des prix à la production.

Les instructions précitées nous apprennent que les prix des pommes de terre payés aux producteurs seront les mêmes cette année qu'en 1957. Et si vous avez la curiosité de jeter un regard sur les prescriptions des années précédentes concernant le prix des pommes de terre, vous constaterez, sans doute avec stupeur, que le producteur de 1958 touchera pour 100 kilos le même prix qu'en 1945 et 1946 et deux francs de moins qu'en 1947 et 1949. Par contre, les normes de cette année marquent une augmentation de un franc par 100 kilos sur la période 1951-1956 et de trois francs sur les années 1948 et 1950.

Il y aurait beaucoup de conclusions à tirer sur le prix des pommes de terre, conclusions qui, d'ailleurs, pourraient s'appliquer à la plupart des secteurs de la production agricole.

J. CHARRIÈRE.

Le drame de l'agriculture tessinoise

ELLE NE SUFFIT PAS A NOURRIR LA MAJORITÉ DE CEUX QUI S'EN OCCUPENT

Avec ses 12390 exploitations agricoles (selon le recensement de 1955), le Tessin se place, proportionnellement à sa population, à la seconde place de la statistique suisse. Sur 1000 habitants, 166 dépendent de l'agriculture (423 il y a cinquante ans), la moyenne suisse étant de 164.

Les chiffres font cependant illusion et loin d'être une source de richesse, l'agriculture tessinoise ne suffit pas à nourrir la majorité de ceux qui s'y adonnent. Il s'agit pour la plus grande partie de minuscules exploitations: 4.547, sur 12.390, ont une superficie qui ne dépasse pas 1 hectare; 2.862 occupent de 1 à 2 ha., 1.633 de 2 à 3 ha., 1.768 de 3 à 5 ha. Au total, 10.813 exploitations, soit le 87,2 %, sont inférieures à 5 hectares. Entre 5 et 15 hectares, on ne trouve que 1500 exploitations (13 %) ; entre 15 et 20 hectares, 50; 24 exploitations seulement dépassent 30 ha. L'agriculture tessinoise se caractérise donc par un morcellement extrême de la surface cultivable. La conséquence en est que la plupart des exploitations ne sont pas rentables; leur structure s'oppose d'autre part à tout effort en vue d'accroître la productivité.

3600 exploitations disparaissent

Depuis 1939, 3.600 exploitations ont été rayées de la carte. Dans la plupart des cas, toutefois, le terrain qu'elles occupaient n'est pas venu grossir celui des exploitations restantes. Les 3.600 exploitations disparues ont été purement et simplement abandonnées. Comme beaucoup d'autres, situées dans les vallées et d'une superficie inférieure à l'hectare, elles permettaient tout juste de nourrir deux personnes, sans mêleur laisser de quoi payer les impôts. A l'heure actuelle encore, ce sont souvent des enfants ou des parents travaillant hors de l'agriculture qui apportent à la famille son unique argent liquide.

Dans ce sombre tableau, il y a cependant quelques lumières et de grands progrès ont été accomplis dans les régions favorisées comme le Mendrisiotto et la plaine de Magadino. La culture du tabac, des tomates, des légumes, des pêches y assure la rentabilité des exploitations.

Une faible production

Quant à la production globale de l'agriculture tessinoise elle est assez faible si on la compare à celle des autres cantons. En 1955, sur les 2.340.496 quintaux de blés achetés par la Confédération, 2.136, soit le 0,1%, ont été produit par le Tessin, ce qui représente 132.000 francs de subventions. Le canton de Berne a touché la même année, 2.976.955 fr., Vaud 906.578 fr., Argovie 899.616 fr. Le cheptel tessinois, qui compte une forte proportion de chèvres, comprend 26.000 vaches (Lucerne 130.000, Fribourg 126.000, Argovie 99.000), 10.000 porcs (Lucerne 141.000, Fribourg 83.000, Argovie 64.500).Les arbres fruitiers y sont au nombre de 685.000 (Valais 2.889.000, Lucerne 1.299,000, Argovie 1.684.000, Fribourg 706.000. Le vignoble tessinois a produit 6 millions de fr. en 1956 (Valais 28 millions, Vaud 13 millions, Genève 4 millions).

L'agriculture du Fricktal

souffre beaucoup du fluor

Les dommages causés par le fluor dans le Fricktal, comme conséquence des émanations produites par l'usine d'aluminium de Rheinfelden (Bade), préoccupent depuis des années l'opinion publique.

Depuis 1955 existe une «commission pour la lutte contre les dommages causés par le fluor à Rheinfelden, Moehlin et environs». Elle comprend aujourd'hui onze membres, délégués par sept communes, et défend les intérêts des personnes qui ont subi des dommages dus au fluor. Le Dr Heusser, vétérinaire à Zurich, a constaté que jusqu'au milieu de l'année courante, 800 bestiaux avaient souffert du fluor, et 160 propriétaires de bétail été dédommagés, soit en moyenne 150 bestiaux par année, rien qu'à Riburg et à Moehlin. Le mal se manifeste par un amaigrissement, une forte diminution de la production du lait et une certaine paralysie.

Selon les représentants de l'Aluminium-Industrie S. A., entreprise qui travaille depuis 1898 et occupe 1250 ouvriers et 145 employés, depuis des années des recherches scientifiques et techniques ont été poursuivies afin d'améliorer les installations existantes de purification des gaz. Les dépenses engagées jusqu'ici à cette fin se montent à 6,3 millions de marks déjà. Jusqu'à fin 1957, il a été payé du côté allemand en dédommagement 360.000 marks, et du côté suisse 1.690.000 francs. Les dommages au bétail ont atteint en 1956, du côté suisse, 579.000 et se sont réduits à 534.000 francs en 1957. Mais les dommages aux forêts ont, pendant la même période, passé de 61.000 à 85.000 francs, tandis que les dommages aux cultures agricoles passaient de 135.000 en 1955 à 79.000 en 1956 et 30.000 en 1957. A quoi s'ajoutent les dommages à l'apiculture et aux vergers. Aucun dommage n'a été enregistré parmi le personnel de l'usine ou de la part de tiers.

L'Aluminium-Industrie S. A. a passé 3 contrats avec la «commission pour la lutte contre les dommages causés par le fluor ». Une convention d'arbitrage, pour estimer les dommages causés, un contrat d'arbitrage pour les différends qui ne tombent pas sous le coup de la commission, un contrat de prorogation de for, pour juger les demandes visant à la limitation ou à l'arrêt de l'exploitation de l'usine de Rheinfelden, étant entendu que le tribunal fédéral est la seule instance compétente. La société s'est déclarée d'accord de réduire de 30 pour cent la production de son usine de Rheinfelden dès septembre et jusqu'à nouvel avis. D'ici au printemps prochain, des installations supplémentaires d'absorption des gaz seront montées dans les halles de l'usine.

Cours de vinification

Un cours gratuit de vinification (traitement de la vendange et des moûts) aura lieu dans les locaux des Stations fédérales d'essais agricoles, à Lausanne (Montagibert), le jeudi 25 septembre 1958. Pour tous renseignements, s'adresser aux stations susmentionnées.

Dans un parc

Deux amoureux sont assis sur un banc dans une allée écartée. Hélas ! il est trop timide et c'est à peine s'il ose, de temps à autre, dire quelques mots. Le temps passe et le malheureux s'aperçoit que ses chances diminuent. Dans un sursaut de courage, il murmure, blêmissant :

— Que diriez-vous, Gisèle, si je vous embrassais ?

Ingénue, Gisèle répond :

— Si vous étiez vraiment curieux, il y a longtemps que vous le sauriez!

Concours de bétail à La Brévine

Noblesse paysanne

(Corr.) — Toute la vallée est en fête. De tous les chemins, débouchent des troupeaux bien soignés et en forme, après l'estivage dans les beaux pâturages encore verts. L'air est brassé de tous les côtes par les braves bourdons ou les gaies sonnailles. C'est la fête du concours de bétail. Les vaches marchent avec majesté, sentant l'insolite de la journée et conscientes de leur importance.

En blouses longues, en robes, bergers et bergères jouissent de cette trêve bien gagnée. Leur bâton rappelle à l'ordre les bêtes récalcitrantes ou impatientes, mais avec calme et bonté. Les autos ralentissent, les camions trainent pour ne pas gêner le beau cortège. Aux fenêtres, parents et amis sourient, avec un brin d'émotion.

Devant ma porte, un vieux paysan de plus de quatre-vingts ans a revêtu ses habits du dimanche, car, dit-il, «c'est peut-être la dernière fois que je vois un concours»... Presque aveugle, il a grande allure avec sa taille droite et son visage attentif et souriant. La voisine lui crie, à travers le bruit des clochettes, le nom des pâtures et il regarde avec tout son coeur, se souvenant des années heureuses où il tenait aussi un domaine.

Mais de chaque troupeau, se detachent bergers et bergères. Ils donnent la main, avec un mot aimable, à leur aîné, leur vieux camarade. La voix enrouée, celui-ci remercie et part sur la place de compétition.

Sois reconnaissant, mon village, d'être paysan. Côte à côte, mêlés à la terre, unis, comme les beaux troupeaux, avançons en travaillant du côté de la lumière...

Quelques belles montures...

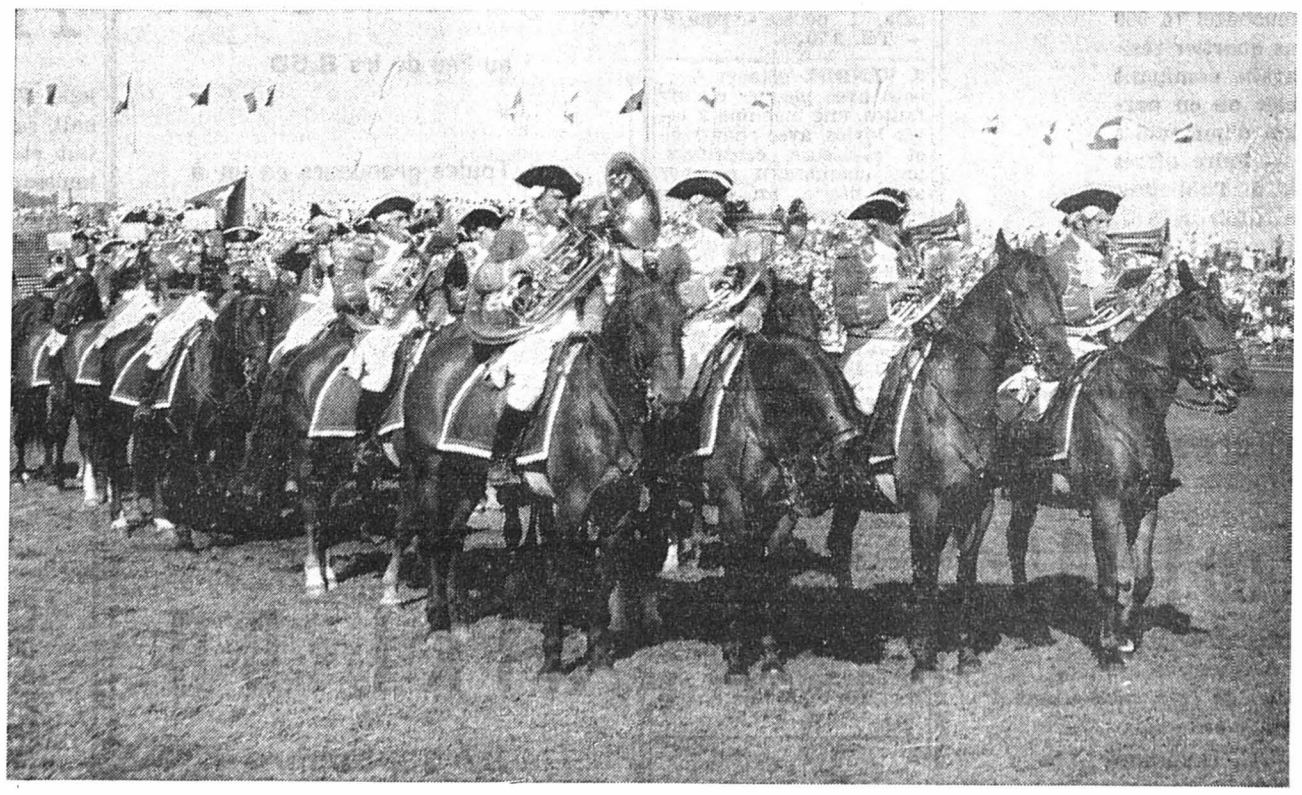

...ainsi que le montre notre photo, ont été présentées récemment à St-Gall au cours des journées pour le sport équestre. Voici la brillante fanfare de Berne en costumes historiques.

La récolte de tabac a commencé

Il y a quelque temps a commencé dans la Broye, tant vaudoise que fribourgeoise, la récolte du tabac, qui se poursuit une bonne quinzaine. C'est une vive animation et un dur et délicat labeur. Ne s'agit-il pas de suspendre avec précautions les feuilles dans les hangars spéciaux, de plus en plus nombreux. La récolte, cette année-ci, est particulièrement abondante et de très belle qualité. On relève cependant que, ici ou là (ainsi dans la région d'Henniez), la grêle a fait quelque dommage.

DÉMONSTRATION

Au parterre

L'indispensable et merveilleuse

FEUILLE ALU

Pour conserver tous les aliments, faire des fritures parfaites et surtout, formidable pour la torrée !

au Printemps
La Chaux-de-Fonds

---

2 gros lots 50.000 100.000

loterie romande
le 4 octobre

NEUCHATEL - Faubourg du Lac 2 - Ch. Post. IV. 2002

TERRAIN

A vendre au centre de Neuchâtel (à 900 m. de la place Pury), dans quartier résidentiel, un splendide terrain dominant le lac et la région. En bloc ou en parcelles, pour la construction d'immeubles ou de villas de maître. — Faire offres sous chiffre **P 5680 N, à Publicitas, Neuchâtel,** ou téléphone (038) 5 18 82.

Propriétaires de calorifères à mazout

Constituez dès maintenant votre réserve de mazout aux prix favorables, en achetant des

citernes de 650 ou 1250 l.

avec robinets brevetés, fermetures avec cadenas

Ces citernes évitent la manutention de fûts, nécessitent peu de place et sont d'un prix très avantageux.

Edouard Paskowsky S. A., Delémont
Tél. (066) 2 16 85

PRÊTS
SERVICE DE PRETS S. A.
Lucinge 16
LAUSANNE
Tél. (021) 22 52 77

Permanentes
COIFFURE CLAUDE
Tél. 2 64 49 Paix 65

Mélanges

Livres d'occasion tous genres anciens, modernes. Achat, vente et échange. — **Librairie Place du Marché.** Téléphone 2 33 72

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE est demandée une heure par jour pour faire les nettoyages d'un magasin. — S'adresser à Radio Frésard, Neuve 11.

Appartements demandés

ON CHERCHE pour tout de suite appartement de 3 pièces, WC intérieurs, centre ville. Téléphoner au (039) 2.84.36.

A LOUER locaux rez-de-chaussée, centrés, bien éclairés, eau courante. — Tél. 2 58 35.

CHERCHONS appartements simples, meublés ou non, 1 et 2 chambres et cuisine. Paiement garanti. — Faire offres à **Greuter S. A.,** Champs 24, téléphone 2 34 84.

Chambres à louer

BELLE CHAMBRE meublée, avec soleil, à louer. — S'adresser à Mme E. Donzé, rue Sophie - Mairet 3, ou tél. au 2 72 83.

CHAMBRE meublée à louer tout de suite, tout confort, part à la salle de bains. Prix 70 francs. Quartier des Forges. — Tél. 2 86 43.

A LOUER belle chambre meublée, chauffée, part à la salle de bain. Libre tout de suite ou à convenir. — S'adresser après 18 h. chez M. E. Vonlanthen, rue Fritz-Courvoisier 28, 1er étage.

CHAMBRE meublée à louer avec tout confort, part à la salle de bains. — S'adresser à M. Roulet, rue du Nord 183 a, après 18 heures.

CHAMBRE meublée à louer tout de suite. — S'adresser rue du Rocher 5, 1er étage, ou Gérance René Bolliger, rue Fritz-Courvoisier 9.

A LOUER jolie petite chambre chauffée, part à la salle de bain à monsieur sérieux. S'adresser au bureau de L'Impartial. 17593

PETITE CHAMBRE indépendante à louer tout de suite, quartier place du Marché. — Téléphoner au (039) 2 19 75.

A vendre d'occasion

A VENDRE en bon état, pousse - pousse poussette, 1 lit d'enfant, 1 youpala, 1 pousse - pousse. — Tél. 2 70 39.

A VENDRE potager à bois, avec plaques chauffantes, une machine à laver Mylos, avec chauffage et essoreuse centrifuge, une chambre à coucher sans literie, un canapé. — S'adresser Jardinets 3, 1er étage, après 18 heures.

A VENDRE une table à dessiner, cause double emploi. — S'adresser à la Fabrique Rüegg, rue du Nord 135, tél. 2 83 44.

A VENDRE lit d'enfant à l'état de neuf. — S'adresser Gentianes 6, 6e étage, à gauche.

A VENDRE un potager à bois 2 trous, en bon état. — S'adresser rue du Nord 9, pignon, après 19 heures.

A VENDRE plusieurs complets pour hommes, grande taille, 1 paire de souliers de ski pour enfant, No 24, le tout en bon état — Tél. 2 61 63.

A VENDRE poussette - pousse-pousse Royal-Eka, très bon état. — S'adresser René Robert, Numa - Droz 131, tél. 2 09 25.

---

50 salades avec 1 litre de vinaigre Stoma . . .

Le vinaigre Stoma est très économique.

De goût relevé, il en faut peu pour assaisonner une salade.

Sa saveur franche plait à chacun. Un excellent vinaigre pour tous usages.
Le litre 1 fr. 10.

C'est une spécialité Chirat

Avec bon-images AVANTI

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Schmidiger
Tél. 2.26.95
TOUR DE LA GARE

Vendredi et samedi

vente réclame de notre

POULET HOSPES

garanti frais le kg. 7.50

au lieu de frs **8.50**

*

Toutes grandeurs de un à deux kgs

*

Quantité limitée.

*

Faire réserver la marchandises dès maintenant s. v. p.

AIKI-DO

27 septembre

Retraite chrétienne neuchâteloise

à LA PRISE IMER sur le Villaret, à 20 minutes de la gare de Montmollin

dès vendredi 19 septembre, à 9 h. du matin, au lundi 22 septembre, à 20 h., y compris

présidée par MM. les pasteurs **Emile Dallière,** d'Evreux, et **Ami Bornand,** aumônier à Bochuz

Thème général : **DIEU PARLE CLAIREMENT A L'HOMME D'AUJOURD'HUI**

Chaque jour : 9 h. 15, réunion de prière ; 10 h. 30, étude biblique par M. Dallière : Le Cantique des Cantiques ; 14 h. 15 et 20 h. : conférence.

Dimanche du Jeûne : culte avec Ste Cène, à 10 h., présidé par M. Dallière.

14 h. 15 et 20 h. : grande concentration de Réveil.

Les trains omnibus s'arrêtent au Villaret sur demande au contrôleur.

A vendre

jolie **VILLA MODERNE** à Bôle, 3 chambres, hall, salle de bains, garage. Tout confort. Parfait état d'entretien. Vue superbe. Entrée en jouissance selon entente.

Faire offres sous chiffre **P 293-22 N, à Publicitas, Neuchâtel.**

Décolleteurs

sont demandés

Metteurs-en-train-décolleteurs

sont demandés

par importante fabrique de fournitures d'horlogerie. Places stables et intéressantes.
Seules les offres de personnes capables seront prises en considération.
Faire offres sous chiffre **P 20403 J, à Publicitas, St-Imier.**

Au Conseil général de La Chaux-de-Fonds

Longue discussion autour d'un échange de terrains et de la construction d'un entrepôt au Boulevard de la Liberté. – Achat d'un domaine au nord de l'Hôpital ratifié. – Deux interpellations.

Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds a siégé, hier soir, de 18 h. 15 à 19 h. 35, sous la présidence de M. Maurice Vuilleumier (P. O. P.), président. MM. Schelling et Itten s'étaient fait excuser.

En ouvrant la séance, le président a donné connaissance d'une lettre de M. Henri Jaquet, ancien conseiller communal, relative à une opinion qu'il avait émise à propos de la gestion communale et rapportée dans un compte rendu de notre législatif. Malgré la proposition de M. François Jeanneret (soc.), d'ouvrir la discussion sur cette lettre, le Conseil suit l'avis de son président et la classe sans autre.

M. Vuilleumier donne encore connaissance de deux interpellations dont nous parlons plus bas.

Agrégations

Après avoir entendu un bref rapport de M. Borel (soc.) au nom de la Commission des agrégations et des naturalisations, le Conseil vote, à bulletins secrets, sur l'admission des personnes ci-dessous, qui sont toutes agréées :

Suisses d'un autre canton :

1. M. Walter-Wilhelm Roth, originaire de Reigoldswil (Bâle-Campagne), chef d'atelier, et son épouse : Hélène-Marguerite.
2. Mlle Berthe-Ida Winter, originaire de Kottwil (Lucerne).
3. Mlle Suzanne-Alice Winter, originaire de Kottwil (Lucerne).

Etrangers :

1. M. Andrea-Vittorio Coralini, originaire de Capizzone (Italie), marchand de combustible.
2. M. Adolphe-Lucien-André Gallotti, originaire de Cannobio (Italie), maitre peintre.
3. M. Herbert-Auguste Mock, de nationalité autrichienne, horloger-rhabilleur, et ses enfants : Jacqueline-Andrée, Elmar-Peter. Son épouse, Mme Marianne-Carmen Mock née Delaloye, a été rétablie dans le droit de cité du canton du Valais.
4. M. Eric-André Weissenberg, de nationalité française, étudiant.

Au pas de charge...

Le Conseil passe ensuite aux autres points à l'ordre du jour et adopte à l'unanimité et sans discussion les rapports suivants du Conseil communal :

*** Rapport à l'appui d'une demande de crédit pour la rénovation du Collège de la Sombaille ;**

*** Rapport à l'appui de la cession du terrain constituant le trottoir de l'immeuble rue du Grenier 20 ;**

*** Rapport à l'appui de la vente d'une parcelle de terrain à la Recorne ;**

*** Rapport à l'appui d'un achat et d'une vente de terrain au sud du Boulevard de la Liberté.**

Nous avons parlé dans une précédente édition des principaux de ces rapports ; nous n'y reviendrons donc pas aujourd'hui.

Autour d'un entrepôt au Boulevard de la Liberté

Au point 6 de l'ordre du jour, le Conseil communal demande au Conseil général de ratifier un échange de terrains entre la commune et un entrepreneur de la ville, M. Chapuis. Ce dernier, en compensation d'une parcelle située à la rue de la Pâquerette — complétant les propriétés communales aux abords du Centre sportif — qu'il céderait à la commune, recevrait une parcelle située à l'extrémité du boulevard de la Liberté.

Sur cette nouvelle parcelle, M. Chapuis a l'intention de construire un entrepôt destiné à son entreprise.

C'est à ce sujet que le Conseil général a reçu une lettre portant onze signatures et émanant d'habitants du quartier. M. Vuilleumer donne connaissance de cette lettre qui s'élève contre une telle construction, qui défigurerait tout le quartier. Ce serait une erreur, dit encore la lettre, de permettre de laisser s'implanter dans ce quartier un entrepôt qui deviendra vite un chantier de construction. De plus, il sera la cause de bruits nombreux.

Une longue discussion s'engage sur la lettre et sur les propositions de l'exécutif.

Au nom du groupe socialiste, M. Robert Jaquet déclare qu'il n'est pas opposé aux propositions du Conseil communal, à condition toutefois que les clauses soient respectées. M. Jaquet insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas là d'un simple dépôt, mais d'un entrepôt avec une construction qui ne déparera pas l'ensemble du quartier. M. Jaquet aimerait toutefois que l'on ajoute une clause de « remere ». Pour sa part M. Bonny (rad.) pense qu'il faut se préoccuper de la question, et demande s'il n'y aurait pas possibilité de trouver ailleurs du terrain à céder à M. Chapuis. Une brève question de M. Bieri (rad.) puis M. Maurice Favre (rad.) relève que la parcelle, objet du litige, se trouve dans la zone rurale de la commune. L'orateur pense que c'est une occasion de revoir, à propos d'un cas particulier, tout le problème du plan d'urbanisme, et de trouver une solution d'ensemble pour les constructions à la périphérie de la ville. M. Perret (PPN) est opposé aux conclusions du Conseil communal, estimant qu'il convient de laisser à ce coin de terre son homogénéité, d'autant plus que d'ici peu ce sera l'entrée la plus heureuse de la ville. M. Perret demande en outre au Conseil communal s'il ne lui serait pas possible de trouver une solution résolvant l'ensemble des problèmes posés par les entrerice Jeanneret (soc.) qui s'étonne au sujet du quartier choisi pour un entrepôt, M. Kubler (lib.) qui partage les vues des orateurs précédents, et M. Steiger (POP) qui estime que la tranquillité du quartier ne sera pas davantage troublée par les bruits de l'entrepôt que par ceux de la circulation. Le groupe popiste votera le rapport de l'exécutif.

La réponse du Conseil communal

Au nom du Conseil communal, M. Adrien Favre-Bulle répond que l'échange de terrain en question a fait l'objet de la part des autorités d'une étude détaillée et approfondie. La commune, dit en substance M. Favre-Bulle, n'a pas entrepris dans le quartier du Boulevard de la Liberté tant de travaux pour aujourd'hui le laisser s'enlaidir par un entrepôt. La commune a pris toutes les précautions nécessaires. Le bâtiment de l'entrepôt cadrera parfaitement avec la petite fabrique à côté de laquelle il se trouvera. Il sera en outre fermé.

Aux arguments avancés par M. Favre-Bulle, M. Corswant en apporte d'autres, d'ordre plus technique. Il rappelle en effet que c'est la commune qui s'est approchée de M. Chapuis pour l'échange des terrains, également dans un but d'urbanisme. M. Corswant convient que le plan actuel d'urbanisme est dépassé. Il sera revu l'année prochaine. Il propose qu'une clause de préemption, plutôt que de « remere », soit inscrite dans l'arrêté communal.

M. Biéri (rad.) demande encore quelques précisions sur les chemins d'accès, alors que M. Maurice Jeanneret (soc.), tout en appuyant M. Biéri, précise le sens de son intervention de tout à l'heure. Brèves interventions de MM. Steiger (P. O. P.) et Tissot (soc.) et le Conseil passe au vote.

PAR 25 VOIX CONTRE 3, IL ACCEPTE LES CONCLUSIONS DU RAPPORT COMMUNAL.

Achat d'un domaine au nord de l'Hôpital

Le Conseil passe ensuite au rapport du Conseil communal à l'appui de l'acquisition d'un domaine au nord de l'hôpital.

M. Perret (PPN), au nom de son groupe, demande s'il ne serait pas bon que l'exécutif, lorsqu'il s'agit de dépenses importantes, n'en réfère à la Commission financière. M. Favre-Bulle répond qu'il faut souvent agir rapidement et que certaines formalités risqueraient de faire manquer une affaire. M. Maléus (soc.) estime pour sa part que la politique suivie jusqu'à ce jour a été concluante et qu'il convient de continuer. M. Steiger (POP) est du même avis ; il ne faut pas que les autorités se trouvent dans l'obligation de consulter la Commission financière.

Finalement, le Conseil adopte à l'unanimité et quelques abstentions le rapport du Conseil communal.

Autorisation de construire

M. Corswant informe les conseillers que le Conseil communal a été saisi d'une demande de construction sur deux parcelles dans le quartier des Arêtes, au sud de la rue du Mont-d'Amin. Vu la situation actuelle du marché de la construction, M. Corswant demande au Conseil de bien vouloir donner une autorisation provisoire de construire. Accordé à l'unanimité.

Deux interpellations

*** M. Borel (soc.) demande au Conseil communal de le renseigner sur la construction d'un immeuble de six étages à la rue des Crêtets par M. Ditesheim, architecte.**

Dans le développement de son interpellation, M. Borel souligne en particulier qu'un tel immmeuble causera de sérieux préjudices aux maisons environnantes et que d'autre part il déparera le quartier.

M. Corswant répond rapidement à M. Borel que le projet est actuellement à l'enquête et que l'on ne peut savoir pour l'instant les oppositions qu'il rencontrera. Il précise cependant que la commune a donné son accord à M. Ditesheim, moyennant certaines restrictions. M. Borel se déclare « pas satisfait ».

*** M. Maurice Favre (rad.) interpelle le Conseil communal sur ses projets d'ouverture de nouvelles routes.**

M. Favre précise que le Conseil communal se montre parcimonieux dans l'ouverture de nouvelles routes qui un peu partout deviennent nécessaires.

M. Corswant répond sur le champ que ces ouvertures de chemins coutent cher. Toutefois, dès qu'un quartier se développe la Commune n'hésite pas à ouvrir le chemin nécessaire. Ch.

Après l'accident mortel de la Cibourg

Appel d'un témoin

Lors d'un grave accident de la circulation, survenu samedi matin 13 septembre 1958, sur la route cantonale La Chaux-de-Fonds - La Cibourg, il a été constaté que de l'huile était répandue sur la chaussée. Cette huile s'est probablement écoulée d'un camion-citerne. Le même véhicule a également passé à La Ferrière (BE) et probablement dans les Franches-Montagnes. Le chauffeur en cause devrait être entendu comme témoin. Il est invité à s'annoncer au juge d'instruction à Courtelary, tél. (039) 4.33.05 ou au poste de police le plus proche. D'autre part, toute personne qui pourrait donner des renseignements permettant de retrouver le conducteur, est priée de s'annoncer à la même adresse.

Un employé d'une maison de la place se tue en auto

Lundi soir, sur la route de Suisse, aux portes de Genève, une voiture à plaques neuchâteloises, qui roulait en direction de Genève, pilotée par M. Alfred Spillmann, 60 ans, Zurichois, demeurant à Bâle, mais travaillant pour le compte d'une maison de La Chaux-de-Fonds, est venue se jeter contre une voiture survenant en sens inverse. M. Spillmann a été tué sur le coup. La voiture tamponnée a parcouru encore 200 mètres avant de s'arrêter dans un champ après avoir enfoncé une barrière bordant la route. Le conducteur de cette dernière voiture n'a été que blessé. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de M. Spillmann et nos vœux de guérison au blessé.

«Mode et Habitation» 1958

aura lieu du 3 au 12 octobre à l'Ancien Stand

La belle exposition « Mode et Habitation », traditionnellement organisée tous les deux ans depuis 1954, va bientôt ouvrir ses portes dans les locaux spécialement aménagés pour la circonstance, de l'Ancien Stand. L'exposition se déroulera du 3 au 12 octobre et groupera cette fois-ci un nombre record d'exposants, puisqu'ils seront plus de cinquante.

Il est bon peut-être de rappeler le but de « Mode et Habitation » qui tend à une défense de l'artisan chaux-de-fonnier, qui seul est admis à participer à cette exposition du travail soigné et de la production locale.

Cette année, le comité de l'exposition est présidé par M. Auguste Roulet, assisté de MM. Weber, Berger-Girard, Muller, Cassina et Beutler. C'est M. Paul Macquat, le dynamique président de l'A. D. C., qui est directeur de la manifestation.

«Lignes, formes et couleurs de la vie»

C'est M. Macquat, précisément, qui nous a donné, la semaine dernière, quelques renseignements au sujet de cette belle manifestation locale, due à l'initiative de plusieurs commerçants qui ont conjugué leurs efforts pour présenter au public quelque chose de valable.

Nous ne pensons guère nous tromper en affirmant que l'expo 1958, qui a pris pour thème « Lignes, formes et couleurs de la vie », sera certainement la plus belle et la plus intéressante de toutes celles que nous avons connues jusqu'ici. En effet, tous les participants, sous la direction de M. P. Oesch, ensemblier, ont consenti un effort inhabituel pour soigner la présentation de leurs stands et combler le public.

Un avantage à ne pas passer sous silence, c'est bien le fait que cette année toute l'exposition sera pratiquement groupée à l'intérieur d'un seul bâtiment, c'est-à-dire que deux annexes, mesurant respectivement 160 et 300 m2 de surface, jouxteront la grande salle de l'Ancien Stand. On évitera ainsi aux visiteurs l'inconvénient de quitter un bâtiment pour pénétrer dans un autre, une cinquantaine de mètres plus loin, comme les années précédentes.

Plusieurs sections du Technicum exposeront leur travail au premier étage, en particulier l'Ecole d'horlogerie et de mécanique, l'Ecole d'art et la section des travaux féminins.

Des merveilles à tous les étages

A ce même étage, Sa Majesté La Mode et les nombreux stands qui y seront consacrés, agiront comme un aimant auprès des élégantes chaux-de-fonnières. Les plus belles pièces de bijouterie et d'horlogerie seront également présentées à ce même étage.

A la galerie, comme il y a deux ans, les enfants découvriront un monde merveilleux puisque cet espace sera exclusivement réservé aux jouets.

Au rez-de-chaussée, les visiteurs admireront les meubles originaux, tout ce qui a trait au confort de l'habitation et une partie des arts ménagers. La branche de l'alimentation sera représentée à cet étage également où l'on prévoit l'aménagement d'un restaurant qui promet d'être une merveille du genre...

Enfin, dans l'annexe, les connaisseurs se pencheront sur les machines à laver, les calorifères et sur quantités d'autres articles de ménage.

Ce court résumé de ce qu'on trouvera à «Mode et Habitation» 1958, reflète cependant l'effort des exposants qui méritent d'être félicités pour leur esprit d'initiative et leur courage. Gageons que du 3 au 12 octobre, notre population viendra nombreuse s'intéresser à leur travail.

Au Théâtre

GILLES ET URFER

Beaucoup de monde hier soir au théâtre pour applaudir Gilles et Urfer qui avaient accepté de se produire sur notre scène, sous les auspices des Eglises réformée, catholique romaine, catholique chrétienne et de la communauté israélite. Gilles et Urfer qui ne sont pas seulement de grands artistes mais des hommes de coeur ont donc répondu par l'affirmative à la sollicitation du « Comité du Jeûne fédéral pour la Grèce 1958 », acceptant du même coup d'abandonner leur cachet au profit d'une oeuvre dont on ne saurait assez souligner l'importance et l'utilité.

Présenter Gilles et Urfer ? Tout le monde les connait. Même chez nous où ils ne se déplacent pourtant pas souvent, à notre grand désappointement d'ailleurs. Les louanges que nous leur avons adressées il y a plusieurs années, nous pourrions les reproduire ici sans en changer une ligne. Et cela est valable pour tous les autres extraits de presse qui font un peu l'histoire de ces deux grands chansonniers suisses (permettez qu'on précise, le cas se présente rarement !) C'est dire la constance et la conscience que ceux-ci mettent dans le succès.

C'est la fin de l'été, la saison de la paresse, et l'on n'a pas envie de se tarauder les méninges pour exprimer des idées neuves et indépendantes sur ces deux grands bonhommes. Si vous voulez subir le charme d'idées neuves et indépendantes, alors courez entendre Gilles et Urfer qui vous parleront de *Lausanne* ; de la façon dont est meublée une *Journée de Paris* ; qui vous fabriqueront *Une robe du soir* digne de Lelong ou Balmain.. Si vous êtes d'humeur sentimentale, ils vous emmèneront *A l'enseigne de la Fille sans coeur ;* vous conteront *Les amours des marins,* ou encore vous expliqueront délicieusement ce qu'est *Le Bonheur,* cette chose légère...

Remarquez qu'ils ont aussi leurs petites idées à eux sur la politique internationale, à croire qu'ils ont siégé à quelques assemblées de l'ONU. Certains de ces messieurs s'y voient caressés au papier de verre ou à la râpe à bois. A part cela, comme ils ont de solides notions militaires, ils vous expédieront au casse-pipe en moins de deux.. Garde-à-vous fixe et qu'ça saute ! Tout en vous la souhaitant *fraîche et joyeuse,* car ils ont des égards.

C'est vrai qu'ils sont pleins d'égards pour leur public, Gilles et Urfer. Les trouvailles continuelles de leur interprétation, établie sur une rigoureuse mathématique, vous donnent à chaque coup l'impression de la nouveauté. Et quelle nouveauté ! A quelques années de distance, on découvrait hier soir des effets que l'on avait oubliés ou peut-être jamais vus (témoin ce désormais légendaire et historique *Männerchor de Steffisburg).* C'est pourquoi on ne redoute pas de se démarquer — bonjour paresse ! — en récrivant que la drôlerie de ces deux artistes les a dépassés eux-mêmes et que les spectateurs qui pourtant les connaissent bien éclatent de rire aux mêmes scènes, aux mêmes gags, aux mêmes calembours, aux mêmes accents vaudois... Autant de découvertes qui vont de l'humour le plus fin, teinté parfois d'une douce mélancolie, à l'humour le plus noir ou le plus féroce. Toutes les chansons ou les poèmes de Gilles sont merveilleusement constuits. Aucune de ses oeuvres qui ne tombe dans la banalité.

Allons Gilles et Urfer, décidez-vous à quitter quelquefois votre *Venoge* et revenez nous voir bientôt !

ETAT CIVIL DU 13 SEPTEMBRE 1958

Naissance

Pellaton Daniel - Bernard, fils de Bernard - Louis, professeur, et de Simonne - Ruth née Reuge, Neuchâtelois.

Promesses de mariage

Chopard Gustave - Léon, horloger, Bernois, et Jenni Marcelle, Lucernoise. — Humair Louis-Elie, employé postal, Bernois, et Berberat Claudine - Marie - Marcelle, Bernoise.

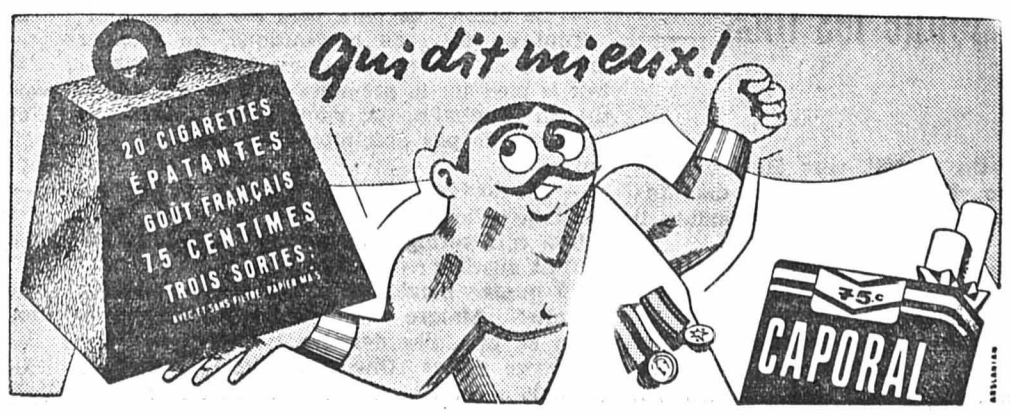

Seyon 16

l'entrée du magasin

Wettstein

est rénovée

mais le service n'a pas changé:
toujours aimable, rapide et compétent

en vitrine
vous verrez fonctionner la NECCHI supernova, la machine à coudre que des millions de femmes, dans le monde entier, apprécient chaque jour. Vous pourrez la mettre en marche vous même, de l'extérieur, en appuyant simplement sur un bouton!

en magasin
Fils à coudre, à repriser, à broder, toutes teintes

Aiguilles de première qualité, la douzaine: Fr. 1.80!
Aiguilles pour toutes les machines à coudre

BAS un choix étendu, nuances mode, avec ou sans couture. Dès Fr. **3.95**

Seyon 16 — Neuchâtel
Tel. (038) 5.34.24

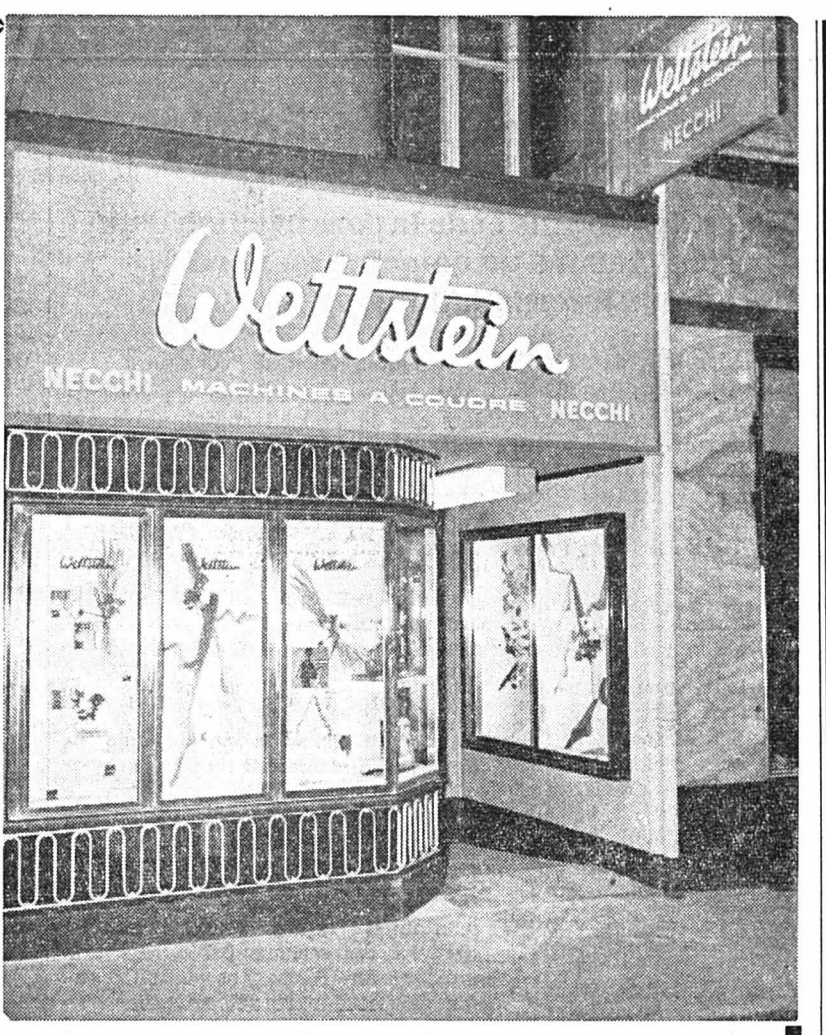

BAS Wettstein : la 13me paire est gratuite!

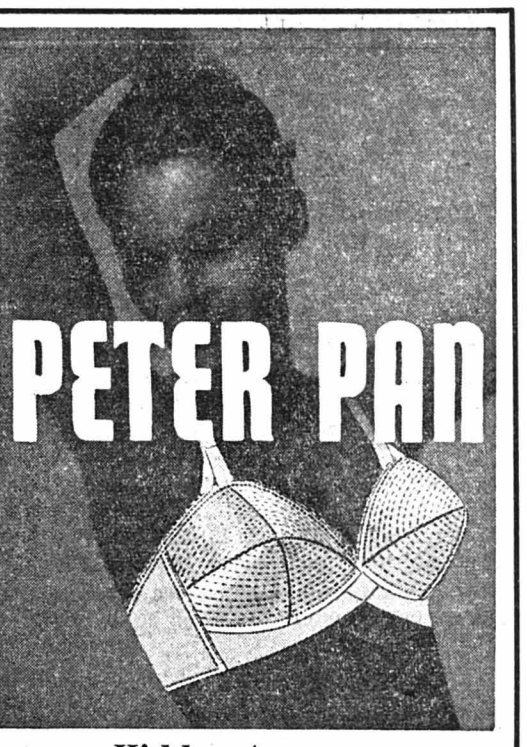

Hidden treasure
excellent pour la poitrine peu développée ou petite! Comble les petites lacunes de la nature... sans artifices gênants. Garde sa forme... et la vôtre même après un long usage.
Modèle 52, très décolleté
Profondeurs A + B
en popeline coton
en taffeta nylon **Fr. 15.50**

Triple treasure
avec ampliforme
Modèle 53, Profondeur AAA
en popeline coton **Fr. 16.50**
en taffeta nylon **Fr. 16.25**
Demandez la liste des dépositaires:
E. + A. Bachmann, Schaffhouse

Une nouvelle réjouissante!...

adora la toute dernière réalisation d'une machine à laver automatique suisse, dont le prix avantageux est décisif!

Nouveau

ADORA - pour 3½ à 4 kg de linge sec - conçue par l'entreprise spécialisée de la branche - **au prix avantageux de Fr. 2265.- seulement**

- un seul bouton de commande
- chauffage de 5½ kW
- tambour, cuve, boiler et couvercle en acier inoxydable chromé (Cr-Ni/18-8)
- cycles automatiques pour linge à cuire-, de couleur-, lingerie fine ou fibres synthétiques
- dégrossissage
- approuvé par l'ASE et l'IMS

Une comparaison approfondie avec toute autre machine à laver à accès frontal amène à préférer l'ADORA! Facilités de paiement. Stations-service et d'entretien dans toute la Suisse. Documentation et prospectus par les maisons de la branche ou par le fabricant.

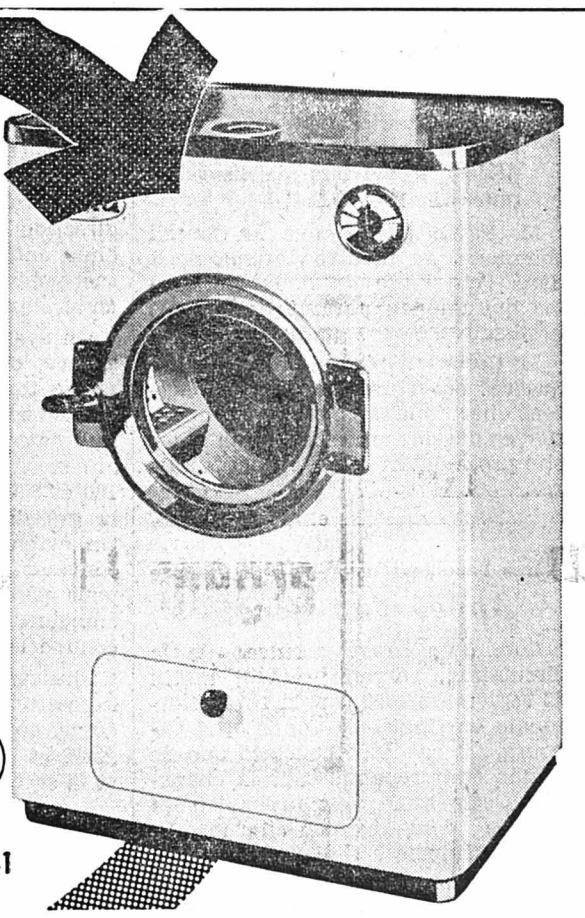

adora

Facilités de paiement ZUG

ZINGUERIE DE ZOUG S.A. ZOUG Tél. 042/40341

Démonstrations au COMPTOIR SUISSE, à LAUSANNE, halle IV, stand 402, ou sur rendez-vous dans notre LOCAL DE DÉMONSTRATION, AVENUE DE FRANCE 63, LAUSANNE

75 ans WISA GLORIA
Articles «Jubilé»

Tout pour l'enfant
chez le spécialiste
AU BERCEAU D'OR
Av. Léopold-Robert 84

Fête de Noël

de l'Association pour la Défense des Vieillards, Veuves et Orphelins

La population est invitée chaleureusement à réserver bon accueil aux souscripteurs de la collecte pour le Noël des vieillards.
D'avance un cordial **MERCI.**

Fiancés et amateurs de BEAUX MEUBLES

Economisez **plusieurs centaines de francs;** jetez un coup d'œil dans nos vitrines.

Ameublements Odac Fanti & Cie
Couvet
Tél. (038) 9 22 21
Magasin ouvert le lundi du Jeûne

Chef doreur

expérimenté, connaissant la galvanoplastie d'un cadran,
CHERCHE PLACE
pour date à convenir. — Offres sous chiffre **C 24324 U, à Publicitas S. A., Bienne.**

Jeune fille allemande cherche place comme
correspondante
(allemand, anglais). Offres sous chiffre **J 570 M, au Journal de Montreux.**

Gain accessoire

Affaire intéressante à remettre, travail facile, pas de capacités spéciales. Reprise matériel: 1500 fr. Facilités de paiements. — S'adresser B. MULLER, bureau comptable, case 10134, Ville.

JE CHERCHE
orchestre
de 3 ou 4 musiciens pour le 28 septembre. — S'adr. Restaurant du Jura, **Bassecourt,** tél. (066) 3 71 20.

A vendre
scooter NSU, modèle 1956, roulé 7800 km., taxe et assurance payées jusqu'à fin 1958, belle occasion. — S'adresser depuis 19 heures, Numa-Droz 51, au 4e étage.

Je cherche à acheter d'occasion une
moto
BMW 500, modèle récent — Faire offres sous chiffre **P 7195 E, à Publicitas, Yverdon.**

Cherché à acheter
Tableaux
de F., Ai. et Ch. Barraud
Offres sous chiffre **M 73275 Y, à Publicitas, BERNE.**

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 46

Anthony MORTON

Traduit de l'anglais par Claire SEGUIN

LE BARON sonne les flics

L'Aston-Martin roulait vers Hatton Gardens, où se trouvait la boutique du diamantaire. Grant était resté silencieux. Soudain il demanda :

— Si je vous comprend bien, Mannering, père voulait acheter des bijoux volés. Cela m'étonne beaucoup de lui...

— Vous exagérez, votre père voulait acheter des bijoux entrés clandestinement en Angleterre, c'est tout, dit John, évasif. D'ailleurs, il vous expliquera cela lui-même. Dites-moi, il y a longtemps qu'il connaît Mortimer ?

— Oh, cinq ou six ans. Mais c'est la première fois qu'ils travaillent ensemble. J'ai cru comprendre qu'ils avaient une grosse affaire en vue. Père a rendez-vous ce soir avec Mortimer, à Putney Hill. Cela m'a frappé ! Pourquoi à Putney ?

John ne répondit pas mais son pied appuya joyeusement sur l'accélérateur de l'Aston-Martin, qui fit un bond en avant : Penrose habitait Putney Hill...

Ils arrivèrent bientôt à Hatton Gardens, et entrèrent dans une petite boutique étroite et sombre. Charles Grant la traversa rapidement, en expliquant à John :

— Le bureau de mon père est au premier.

Tout au fond de la boutique, un escalier montait en colimaçon. Comme Charles mettait le pied sur la première marche, on entendit un brouhaha, des exclamations terrifiées, un bruit de pas précipités, et enfin une voix qui criait :

— Un docteur, vite, un docteur ! et appelez aussi la police !

Une voix suraiguë et saccadée que John reconnut aussitôt : c'était celle de Netley.

En quatre bonds, Charles fut en haut des marches. Malgré sa cheville douloureuse, John se précipita derrière lui, et arriva sur un large palier. Une porte grande ouverte donnait sur un bureau aux murs clairs.

Charles s'était arrêté sur le seuil. John le rejoignit, et regarda par-dessus l'épaule du jeune homme.

Au milieu de la pièce, Grant gisait étendu sur le dos, affreusement immobile, une expression douloureuse sur son visage ensanglanté. Mort.

Et dans sa main droite, un objet minuscule brillait de mille feux : une Larme de diamant de la Grande Katherine...

John prit immédiatement la situation en mains. Par acquit de conscience il se pencha sur le malheureux bijoutier et chercha son pouls. Puis il se retourna vers Charles :

— Venez, il n'a plus besoin de nous... et sortit de la pièce.

La voix stridente de Netley retentit :

— Vous avez vu le diamant dans sa main?

— Nous ne sommes pas aveugles, répliqua sèchement John, tout en fermant la porte à clef derrière lui. Puis il s'adressa à l'un des trois employés qui se tenaient là, immobiles, consternés :

— Appelez Scotland Yard, White Hall 1212, et faites prévenir immédiatement le superintendant Bristow. Dites que c'est de la part de John Mannering. — Et où allez-vous ? jeta-t-il à Netley, qui se dirigeait vers l'escalier.

— J'ai un rendez-vous urgent...

— Vous le décommanderez : personne ne doit sortir d'ici.

— Je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous, aboya le bijoutier.

— C'est bien ce qui vous trompe !

Avec effort, Charles murmura :

— Mannering, je voudrais vous dire deux mots. Entrez par ici.

Ils passèrent dans un bureau voisin. Charles s'effondra sur une chaise. Avisant un carafon de whisky, John lui en versa une bonne rasade :

— Buvez, dit-il doucement.

— Vous croyez que tout cela a un rapport quelconque avec Léonora ?

— Un rapport certain, même ! le diamant que vous avez vu appartient à la collection Szrely.

— Qu'arrivera-t-il à miss Szrely si je parle d'elle à la police ?

— Oh ! rien de bon... ils l'arrêteront probablement !

— Pauvre petite... — Le jeune homme resta silencieux puis releva la tête, et regarda Mannering droit dans les yeux: — Mannering, je vous propose une sorte de marché : je ne dirai rien à la police sur miss Szrely mais en revanche, vous m'aiderez à découvrir l'assassin de mon père. Je sais que vous avez déjà joué au détective-amateur...

— Marché conclu, dit John. Et maintenant, allons attendre Bristow.

(A suivre)

Le nouveau magasin spécialisé pour la machine à coudre sur la place de la Chaux-de-Fonds

Tel. 039/2 22 54

A. Brüsch

BERNINA

BERNINA

76, Léopold Robert

LIQUIDATION PARTIELLE

(pour cause de fin de bail)

autorisée par la Préfecture du 15 septembre au 31 octobre 1958

Prix fortement réduits

Soyez parmi les premiers ; car chacun voudra profiter de cette occasion pour renouveler ou compléter sa cuisine

Meubles de cuisine **Machines à laver**

Machines de cuisine

Frigos **Ustensiles de cuisine** **Cuisinières**

Fourneaux **Porcelaine, etc.**

SALON DES ARTS MÉNAGERS NUSSLÉ, AV. L.-ROBERT 76

Au magasin de Comestibles

Rue de la Serre 69

et demain mercredi sur la place du Marché

Il sera vendu :

Belles palées et bondelles vidées

Filets de palées et bondelles

Filets de perches

Filets de soles

Filets de carrelets

Filets de dorschs frais

Cabillauds

Truites du lac et Truites vivantes

Cuisses de grenouilles

Escargots

Se recommande

F. MOSER Tél. 2.24.54

On porte à domicile

Oh Eternel, ta parole est un flambeau devant mes pas et une lumière sur mon sentier.

Monsieur Paul Regazzoni-Matthey,
Monsieur et Madame Arnold Grandjean-Matthey,
Madame Vve Louis Matthey, ses enfants et petits-enfants, à La Ferrière et à La Chaux-de-Fonds,
Monsieur et Madame Marcel Stampbach et leur fille, à Fleurier,
Monsieur Roger Grandjean et sa fille, à Genève,
Monsieur et Madame Edmond Franchino-Matthey et leur fils, à Genève,
Monsieur et Madame Louis Regazzoni-Froidevaux, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Henri Regazzoni-Boni et leur fille, à Paris,
Monsieur et Madame Henri Brossin-Regazzoni, leurs enfants et petits-enfants,
Madame Clovis Benoit-Regazzoni,
Madame Vve Charles Regazzoni-Jacottet et son fils, à Echallens.
Monsieur et Madame René Regazzoni-Boillat,
Monsieur et Madame Arnold Regazzoni-Monaldeschi, leurs enfants et petit-fils,
Monsieur et Madame Emile Regazzoni-Stockle,

ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, soeur, belle-soeur, tante, cousine et parente,

Madame

Paul REGAZZONI

née Angèle MATTHEY

que Dieu a reprise à Lui, ce jour lundi, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds le 15 sept. 1958.

L'incinération, sans suite, aura lieu le mercredi 17 septembre, à 14 h.

Culte au domicile pour la famille, à 13 h. 20.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :

RUE DU DOUBS 15

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AUTOCARS BONI

Parc 4 La Chaux-de-Fonds Tél. 2 46 17

Dimanche du Jeûne 21 septembre Dép. 8 h.	Pontarlier - Lac St-Point Vallorbe **LES CLÉES** Cossonay - Morges - Ouchy Lausanne Menu : *Oxtail clair - Terrine du chef - Jambon de campagne - Truite au bleu, beurre noisette ½ poulet rôti - Champignons à la crème - Vacherin glacé* Prix : voyage, repas gastronomique et 1 entrée pour visite surprise Fr. 28.—
Mercredi 17 Samedi 20 Lundi 22 septembre	**COMPTOIR DE LAUSANNE** Départ 7 h. Fr. 12.— Nous partons tous les jours, minimum 5 personnes ; prière de s'annoncer la veille.
Lundi du Jeûne 22 septembre Dép. 13 h. 30	**ARRÊT AUX 3 LACS** Neuchâtel - Morat - Bienne Prix avec bateau Fr. 10.—

Autocars BONI

Rue du Parc 4 Tél. 2 46 17

Nous cherchons

mécanicien-outilleur

La préférence sera donnée à personne expérimentée dans les travaux de précision, sérieuse et ayant de l'initiative.
Semaine de cinq jours, caisse de retraite.

Faire offres ou se présenter chez **BURRI S. A., Moutier, décolletages et pièces à façon.**
A deux minutes de la gare.

Avez-vous besoin de

meubles

et n'avez-vous pas d'

argent ?

Ecrivez - nous, nous vous aidons.
Case postale 41897-131
Liestal (BL)

L'UNION PTT, section de La Chaux-de-Fonds et environs, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue

Monsieur

Pierre Schopfer

facteur de lettres à La Chaux-de-Fonds, survenu le 14 septembre 1958.

L'incinération aura lieu le mercredi 17 courant, à 15 h.

Ses collègues sont priés de se rencontrer au Crématoire, pour lui rendre les derniers honneurs.

A sa famille éprouvée va notre profonde sympathie et l'assurons que nous gardons de lui le meilleur souvenir.

Le comité.

Jésus dit : Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais.
Jean XI, v. 25-26.

Repose en paix cher époux et bon papa.
Ton souvenir restera gravé dans nos coeurs.

Madame Pierre Schopfer-Stauffer et sa petite Christianne ;
Madame et Monsieur Edmond Muller-Schopfer ;
Monsieur et Madame Lucien Schopfer-Maudonnet ;
Monsieur et Madame Louis Stauffer ;
Monsieur et Madame Roger Sigrist et leur fille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et regretté époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, neveu, cousin, parent et ami,

Monsieur

Pierre SCHOPFER

enlevé à leur tendre affection, accidentellement, dimanche, dans sa 27me année.

La Chaux-de-Fonds, le 14 sept. 1958.

L'incinération aura lieu mercredi 17 courant.

Culte au crématoire, à 15 h.

Le corps repose au Pavillon du cimetière.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :

RUE DU BOIS-NOIR 5

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Buffet de la Gare Bienne

cherche une **SOMMELIÈRE** pour Buffet 1re classe et une **FILLE** pour le Buffet (caissière). Offres avec copies de certificats et photo à M. P. Marques, ou se présenter au bureau, 2e étage.
Téléphone (032) 2 33 11.

Garage

Cherche à louer garage quartier Usine Electrique Eventuellement échange contre garage quartier de l'Abeille. — Faire offres sous chiffre **E A 17620, au bureau de L'Impartial.**

En cas de décès ou déménagement

J'achète ou débarrasse logements complets, caves, chambres-hautes, etc.

C. CALAME

Chiffons - Métaux - Meubles - Antiquités

Tél. 2 77 75 - Boucherie 18-20

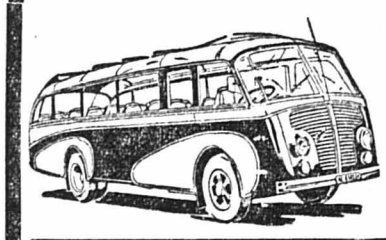

Jeûne fédéral

Dimanche 21 septembre

ADELBODEN

Prix : Fr. 17.-

Programmes, renseignements et inscriptions :

Garage Schweingruber & Walter

Les Geneveys-sur-Coffrane Tel. (038) 7 21 15

Mme BINGGELI

PEDICURE

Serre 27

absente

du 24 septembre au 4 oct.

LE BON BEURRE DE TABLE

chez

F. BURI-GRIFFOND

Centre de la Balance

Madame Maurice BREGUET-PERRET et ses enfants

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchés des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs remerciements sincères et reconnaissants.

CHERCHONS

magasinier

bien au courant de l'horlogerie et des expéditions.
Se présenter de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h.

REDIA WATCH Co. S. A.

Av. Léopold-Robert 114.

Boiler

marque Zent, contenance 125 litres, fabrication 1949, à vendre à la suite de transformations. — Téléphoner au No 2 70 86, pendant les heures de bureau.

A LOUER

rue de la Côte 20, un garage chauffé, pour le 31 octobre à 50 fr. par mois. — S'adresser à l'Etude Francis Roulet, av. Léopold-Robert 4.

Les familles de feu

Léa CHATELAIN

très touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Votre linge

sera lavé, repassé, raccommodé, séché dehors ; travail très soigné. — Téléphoner au 2 89 95. On prend à domicile.

La famille de

Monsieur André DENARIAZ

très touchée de nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, exprime ses remerciements émus à tous ceux qui ont pris part à son grand deuil.

Faire-part deuil - Imprimerie Courvoisier S. A.

LE CONFLIT DE FORMOSE

Le début des conversations sino-américaines, à Varsovie

L'entretien a duré trois heures

VARSOVIE, 16. – Reuter. – **Les ambassadeurs des Etats-Unis et de la République populaire de Chine, respectivement MM. Jacob Beam et Wang-Ping-Nan, se sont rencontrés lundi au palais Mysliwski, à Varsovie, afin d'examiner les mesures à prendre pour atténuer les effets de la crise dans le détroit de Formose. M. Beam a déclaré à la presse avant l'entrevue : « J'espère que les conversations conduiront à des résultats constructifs. » De son côté, M. Wang-Ping-Nan a dit : « Nous sommes très heureux que cette première rencontre marquant la reprise des conversations ait lieu à Varsovie. Varsovie est une ville héroïque. Nous espérons que ces entretiens donneront d'heureux résultats. »**

Ce n'est qu'à 17 h. 50 (heure locale) que les ambassadeurs de la Chine populaire et des Etats-Unis se sont séparés après trois heures d'entretien.

Interrogés à l'issue de cette première conversation, MM. Jacob Beam et Wang-Ping-Nan se sont excusés en souriant de ne pouvoir faire de déclaration. Les deux diplomates paraissaient cependant satisfaits de ce premier contact.

La prochaine entrevue a été fixée au jeudi 18 septembre à 10 heures du matin.

250.000 soldats chinois en face de Quemoy

SEOUL, 16. – Reuter. – **Le général You Jai Hung a déclaré qu'il y a plus de 250.000 soldats communistes chinois sur le continent en face de Quemoy. Les communistes disposent de 200 torpilles modernes, et de 170 avions, pour la plupart des Mig-17, groupés dans deux bases. En outre, 1800 avions de combat sont disponibles à moins de 1300 km. de Quemoy. Cette île est défendue par sept divisions nationalistes. Quelque 370 canons d'artillerie dont des pièces de 200 millimètres, sont dirigés contre Quemoy. «Mais, affirme le général coréen, les bombardements communistes n'ont pas d'effet tant les fortifications nationalistes sont bonnes.»**

Des entretiens sino-américains à un échelon plus élevé (?)

VARSOVIE, 16. – Reuter. – **On apprend de source diplomatique occidentale que le délégué américain, M. Beam, aurait déclaré au représentant chinois M. Wang-Ping-Nan que les Etats-Unis seraient disposés à évoquer la crise à un échelon plus élevé, si les négociations de Varsovie devaient se dérouler favorablement. Le secrétaire d'Etat Dulles serait prêt dans ce cas à rencontrer le ministre des affaires étrangères de la Chine populaire. Cette information n'a été ni confirmée ni démentie par les milieux officiels.**

Un missile «Atlas» a été lancé avec succès

CAP CANAVERAL, 16. – AFP. – **Le lancement dimanche matin au Cap Canaveral d'un missile balistique intercontinental du type «Atlas» a été couronné de succès.**

L'engin a en effet parcouru 5000 km. et son nez est venu piquer, comme prévu, sur la cible, qui lui était assignée.

Nouvelles de dernière heure

Formose de plus en plus armée

TAIPEH, 16. – Reuter. – **Un groupe de l'Aéronavale des Etats-Unis est arrivé à Formose, pour participer à la défense de l'île, a déclaré un porte-parole du commandement de la défense des Etats-Unis à Formose. Il n'a pas révélé la composition de ce groupe que l'on croit être une unité tactique comprenant des chasseurs et des bombardiers à réaction.**

Le porte-parole ajouta que des chasseurs F-104, que l'on prétend être les plus rapides du monde avec leur vitesse maximum de plus de 2200 km.-h., sont aussi arrivés à Formose, à bord d'avions géants de transport, de la base de Hamilton Field, aux Etats-Unis, et ont déjà effectué des vols d'essai. Le groupe aéronaval No 11 de la marine des Etats-Unis, qui est arrivé à Formose, est équipé avec des avions à réaction « Douglas Skyline » et « F. J. Fury ».

Une déclaration officielle sur la démarche soviétique sera faite par le gouvernement japonais, a ajouté M. Kanayama.

L'Assemblée nationale de Taipeh demande... ...le bombardement de la Chine

TAIPEH, 16. – UPI. – **L'Assemblée nationale de la Chine nationaliste a demandé aujourd'hui qu'une attaque aérienne « immédiate et efficace » soit organisée par les U. S. A. et la Chine nationaliste pour réduire au silence les canons communistes qui bombardent Quemoy.**

Notant que l'escorte des navires nationalistes par la flotte américaine n'avait que peu d'effets, l'Assemblée nationale a demandé dans une résolution le bombardement des batteries communistes pour «sauver 150.000 civils et militaires sur les îles qui sont dans une situation sans espoir ».

L'attentat manqué contre M. Soustelle va-t-il conduire... ...à l'interdiction du parti communiste ?

PARIS 16. — API — **LA TENTATIVE DU F. L. N. D'ASSASSINER LE MINISTRE DE L'INFORMATION, M. JACQUES SOUSTELLE, VA SOUMETTRE PROBABLEMENT LE GOUVERNEMENT A DE FORTES PRESSIONS POUR L'INTERDICTION DU PARTI COMMUNISTE.**

Le ministre de l'Intérieur, M. Emile Pelletier, a déjà fait hier allusion à une pareille mesure au moment où le terrorisme algérien reprenait avec une violence accrue.

Les leaders politiques de la droite, qui avaient déjà par le passé demandé la dissolution du grand parti, renouvelleront presque certainement leur demande.

M. Pelletier, dans le communiqué qu'il a publié hier soir, a tout simplement accusé les communistes d'aider le F. L. N. à commettre ses attentats. Il a cité les noms de deux journaux « L'Humanité » et « Libération » qui sont connus pour encourager le F. L. N. et pour leurs critiques des « brutalités » de la police. M. Pelletier, qui contrôle tout l'appareil policier du pays, a déclaré que ses pouvoirs pour combattre le F. L. N. en France seraient bientôt « étendus » avec l'appui du gouvernement tout entier.

Pour soutenir leurs arguments, les gens de la droite ne manqueront pas d'énumérer la longue liste des attentats et actes de terrorisme commis par le F. L. N. ces derniers temps en pleine France.

Petite histoire des derniers attentats

Il est bon de rappeler les plus graves attentats commis depuis dimanche.

* Hier à 9 h. 40, deux tueurs algériens essaient de tuer M. Soustelle au moment où la limousine du ministre s'arrêtait à un feu rouge. Dans la chasse à l'homme qui s'en suivit, un des tueurs fut blessé d'un coup de feu et assez sérieusement, tandis que l'autre qui essayait de s'enfuir dans une station de métro blessa trois personnes et en tua une quatrième avec son revolver.

* Au milieu de l'après-midi une bombe en plastique faisait explosion à la Préfecture de Marseille, blessant trois personnes.

* Encore à Marseille, hier soir, deux Algériens ouvrirent le feu contre un officier qui se trouvait devant une station de police. Ils tirèrent ensuite à la mitraille à travers une fenêtre. Personne ne fut touché.

* A Paris, hier soir, un groupe d'agents du F. L. N. tira au revolver sur une voiture de la police en plein dans un boulevard du centre. Personne ne fut touché.

* Dimanche, les tueurs du F. L. N. avaient blessé un capitaine d'armée à Metz, trois soldats à Paris, tiré sur des voitures de la police et incendié deux fermes dans le Nord de la France.

Tous ces attentats et ces agressions des dernières 48 heures prouvent que la campagne de terrorisme du FLN a été préparée et organisée et qu'elle est maintenant en pleine action.

L'attentat contre M. Soustelle fut le quatrième commis par le FLN à Paris au cours des 18 derniers mois, mais le premier dirigé contre un ministre du gouvernement.

Le premier résultat de cet incident a été le renforcement de la garde personnelle des ministres et tout spécialement du général de Gaulle, quoiqu'on estime que le FLN ne porterait pas la main sur lui.

Bagarres entre Algériens et Français autour de Metz

METZ, 16. — UPI. — Huit personnes ont été blessées hier soir au cours de trois rixes au couteau et à coups de poings qui ont eu lieu dans l'est de la France. A Forbach trois personnes ont été gravement blessées dans une bataille entre Algériens et Français. Deux autres ont été blessées à Sarrebourg.

A Amneville, des Algériens et un groupe d'anciens légionnaires en sont venus aux mains avec des couteaux et des revolvers. Deux Algériens et un légionnaire ont été gravement blessés.

«Il faut que l'O. N. U. fasse cesser les expériences nucléaires» propose M. Gromyko à M. H.

MOSCOU, 16. — AFP — **M. GROMYKO A PROPOSE MARDI A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'O. N. U. D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE SES TRAVAUX, EN TANT QUE PROBLEME « URGENT ET IMPORTANT A EXAMINER », LA QUESTION DE LA CESSATION DES EXPERIENCES ATOMIQUES ET THERMONUCLEAIRES, ANNONCE LA RADIO DE MOSCOU.**

M. Gromyko a fait cette proposition dans une lettre adressée à M. Hammarskjoeld.

Dans l'exposé des motifs de cette proposition, il est indiqué qu'il importe de résoudre cette question d'urgence pour les raisons suivantes :

1. La poursuite des essais ne fait qu'aggraver la course aux armements et contribue à créer des armes atomiques encore plus destructives, ce qui augmente le danger d'une guerre atomique dans le monde.

2. Chaque nouvelle explosion nucléaire conduit à la formation d'une grande quantité de produits radioactifs, qui contaminent l'atmosphère, le sol et les mers. Le danger de radiation qui menace déjà la vie et la santé de millions d'hommes, deviendra encore plus grave à l'avenir, si on ne met pas fin aux essais. Ce danger a été dénoncé, le Comité scientifique de l'ONU pour la radioactivité ayant abouti à cette conclusion que la poursuite des expériences nucléaires ne peut entraîner que des périls nouveaux et inconnus pour les générations actuelles et futures.

L'Assemblée générale de l'ONU doit sérieusement tenir compte de cet avertissement des savants.

3. Actuellement, au moment même où la conférence des experts de Genève a abouti à cette conclusion unanime qu'il est possible de créer un système efficace de contrôle, garantissant l'observation des accords sur la cessation générale des essais atomiques, on ne saurait tolérer plus longtemps de nouveaux atermoiements dans la solution de ce problème important.

La décision soviétique n'a pas été suivie par les Anglo-Saxons

M. Gromyko rappelle ensuite que l'URSS avait déjà proposé dès 1955 de conclure un accord général sur la cessation immédiate des essais d'armes atomiques et thermo-nucléaires. L'URSS a également procédé d'une façon unilatérale à l'arrêt de ses propres expériences nucléaires. Cette décision du gouvernement soviétique avait créé des conditions favorables pour l'arrêt immédiat des essais d'armes atomiques par tous les Etats, mais les gouvernements des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, loin de suivre cet exemple, « ont répondu à l'initiative de l'URSS par des séries d'explosions expérimentales d'armes atomiques d'une intensité sans précédent qu'ils poursuivent jusqu'au moment présent».

Le chef de la délégation soviétique souligne que l'examen et le règlement positif, à l'assemblée générale de l'ONU, de ce problème exerceraient une influence bienfaisante sur la situation internationale et constitueraient un premier pas dans la voie de l'interdiction totale des armes atomiques et thermo-nucléaises. Il en résulterait également des conditions favorables pour le règlement d'autres problèmes importants intéressant le désarmement.

En conclusion, dans sa lettre à M. Hammarskjoeld, M. Gromyko déclare : **« Le gouvernement soviétique estime que la question de la cessation des essais d'armes atomiques et thermonucléaires doit être dissociée du programme général du désarmement et qu'il importe de la résoudre immédiatement et indépendamment, sans qu'elle soit liée à tous les autres problèmes du désarmement sur lesquels il existe des divergences de vue substantielles entre les Etats. »**

La présidence de l'Assemblée générale de l'O. N. U.

Le Libanais Malik sera vraisemblablement élu

BEYROUTH, 16. – AFP. – **Dans les milieux du ministère des affaires étrangères, on envisage avec confiance l'élection du ministre des affaires étrangères Charles Malik à la présidence de l'Assemblée générale de l'O. N. U. Ce dernier a informé hier par télégramme son ministère qu'il était assuré des voix de 56 pays sur les 81 membres des Nations-Unies.**

M. Moukheiber, ministre des affaires étrangères par intérim, a reçu hier le ministre du Japon à Beyrouth, qui l'a assuré de l'appui de son gouvernement.

Répondant à un commentaire de la radio du Caire affirmant que «la Jordanie, en appuyant la candidature de M. Charles Malik, méconnait la résolution votée par la Ligue arabe», un porte-parole du ministère de l'information a déclaré : «La Jordanie a toujours appuyé la candidature de Charles Malik. En outre, la résolution de la Ligue laisse à chaque membre entière liberté de voter en faveur du candidat de son choix».

Les déclarations faites à New-York par M. Mohamed Mahgoub, ministre des affaires étrangères du Soudan et candidat proposé par la Ligue arabe, ont soulevé les protestations de certains journaux libanais, qui accusent les délégués soudanais d'intervenir dans les affaires intérieures libanaises.

DOUBLE SALAIRE AUX MARINS DES ETATS-UNIS NAVIGUANT VERS LA CHINE ET FORMOSE

SAN FRANCISCO, 16. — Reuter — On a annoncé mardi à San Francisco que les équipages marchands des Etats-Unis naviguant vers la Chine ou Formose toucheront désormais double salaire, une assurance sur la vie de 10.000 dollars et des primes de 100 à 150 dollars si leur navire venait à être attaqué. Cet accord a été conclu entre la «Pacific Maritime Association », qui représente les armateurs, et l'Union internationale des gens de mer.

L'U. R. S. S. avertit le Japon

TOKIO, 16. — AFP. — Dans une note remise mardi au gouvernement japonais, le gouvernement soviétique « met en garde le Japon contre son utilisation comme base de l'agression américaine contre la Chine populaire ». Le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Masahi Kanayama, a répondu verbalement que le Japon ne pouvait pas être utilisé comme base d'agression pour la bonne raison que « les Etats-Unis n'avaient pas de plans d'agression contre la Chine, mais cherchaient plutôt à obtenir une solution pacifique de la crise de Formose ».

REVUE DU Jour

Inquiétude chez les travaillistes anglais à propos de Formose.

Le leader de l'opposition, M. Gaitskell, a adressé une lettre au premier ministre britannique, M. Macmillan, lettre dans laquelle il lui fait part des inquiétudes du parti travailliste à propos de Formose.

M. Gaitskell fait remarquer que Quemoy et les autres îles côtières font partie du continent chinois, si bien, qu'à son avis, le gouvernement de Pékin a le droit de les revendiquer. Du point de vue militaire, ajoute encore le leader travailliste, ces îles n'ont pas d'importance pour la défense de Formose. «Nous considérons donc, écrit-il, que la Grande-Bretagne ne doit pas approuver une guerre pour défendre ces îles contre des attaques chinoises et encore moins y participer».

M. Gaitskell demande au gouvernement de préciser sa position et de dire clairement qu'au cas où les Etats-Unis seraient entraînés dans une guerre, la Grande-Bretagne n'y participerait pas.

Mais il est aussi du devoir de la Grande-Bretagne, conclut M. Gaitskell, de dissuader les Etats-Unis de s'engager dans un tel conflit, qui aurait les conséquences les plus graves.

M. Macmillan n'a pas tardé à répondre à la lettre de l'opposition, en soulignant que l'attitude de la Grande-Bretagne avait été clairement définie dans un discours dans lequel il avait notamment dit : «Nos alliés américains n'ont ni demandé ni reçu de promesse d'aide militaire britannique dans la région de Formose. Le fait que nous n'ayons pas d'engagements militaires dans ce domaine nous oblige encore plus à contribuer par tous les moyens — par des consultations privées et par des actes — à une solution pacifique».

En conclusion, le premier britannique souhaite que le différend ne soit pas réglé par la force. Pour sa part, il se déclare prêt à faire n'importe quoi pour contribuer à la paix.

Résumé de nouvelles.

* *A Montréal vient de s'ouvrir sous la présidence de M. Donald Fleury, ministre canadien des finances, la conférence économique commerciale du Commonwealt. Toutes les séances de cette conférence se dérouleront à huis clos. L'objectif à atteindre est de favoriser une expansion économique stable, non seulement dans le Commonwealth mais aussi en dehors de celui-ci.*

* *Le pape a prononcé hier, devant le septième congrès international d'hématologie, un important discours dans lequel, une fois de plus, il s'est élevé avec vigueur contre l'insémination artificielle.*

* *Le gouvernement britannique a fait remettre à Prague, récemment, a-t-on appris hier, une note dans laquelle il accuse l'URSS de s'opposer à tout progrès dans la voie d'une conférence au sommet.*

* *M. Edouard Depreux, ancien ministre, a annoncé hier qu'il venait de fonder un parti socialiste autonome. «Nous ne représentons pas du tout ce que l'on appelle une tendance, a dit M. Depreux. Nous créerons très rapidement une école des cadres ainsi que des commissions d'études permanentes, afin de savoir comment on passera du régime capitaliste au régime socialiste en nous appuyant sur les organisations syndicales».*

Ch.

Prévisions du temps

Ciel généralement très nuageux à couvert. Averses orageuses locales. Dès mercredi matin éclaircies régionales débutant dans l'ouest du pays. Un peu plus frais. Température voisine de 20 degrés en plaine l'après-midi. Vents du secteur ouest à sud-ouest.